

revue d'histoire du bas saint-laurent



Vol. III

No. 1

Mai 1976

**EXECUTIF DE LA SOCIETE D'HISTOIRE
DU BAS SAINT-LAURENT**

Président: Jean-Yves Leblond
Vice-présidents: Noël Bélanger
Antonio Lechasseur
Secrétaire: Marie-Ange Caron
Trésorier: Germain Thériault
Directeurs: Paul Larocque
Joseph-M. Levasseur
Guy Massicotte

COMITE DE REDACTION DE LA REVUE:

Noël Bélanger
Paul Larocque
Joseph-M. Levasseur
Guy Massicotte

Des raisons techniques nous empêchent de vous présenter la chronique "De l'actualité à l'histoire". Le comité de rédaction de la revue désire exprimer ses remerciements à M. Louis-Jacques Pineault du PROGRES-ECHO pour sa collaboration. Cette chronique paraîtra dans le prochain numéro.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ARCHIVES RÉGIONALES
DE L'U.Q.A.R.

* LES PRÉOCCUPATIONS GÉNÉALOGIQUES DANS NOTRE RÉGION

Mlle Hélène Chénard du Bic vient de publier un volume sur les descendants de l'ancêtre Gabriel Parent qui s'établit à St-Louis de Kamouraska vers 1750. Ce bouquin de 290 pages regroupe plus de mille (1000) familles issues de Gabriel Parent et de Marguerite Boucher que l'on retrouve dans le bas du fleuve et un peu partout dans le monde. Environ cinq cents (500) familles sont contemporaines puisque la compilation vient jusqu'en 1975. Parmi les descendants: les Bérubé, Boulanger, Chénard, Dionne, Dubé, Fournier, Ouellet, Paradis, Pelletier, Thériault et beaucoup d'autres.

Quelques pages de spécimens de signatures tirées des registres complètent le livre qui rend hommage à nos ancêtres et renseigne la génération actuelle.

Bravo pour ce bon travail!

* GÉNÉROSITÉ DE L'URCPD

La publication du présent numéro a fait l'objet d'une généreuse subvention de l'Union Régionale des Caisses Populaires du Bas Saint-Laurent. Au nom de cet organisme, M. Ghislain Paradis a mené avec nous des négociations toujours empreintes de courtoisie, de compétence et d'ouverture. Par ses préoccupations socio-culturelles, l'URCP mérite de figurer parmi les organismes les mieux enracinés dans la région. Par la présente publication, la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent est fière de refléter ce souci.

* LES PROJETS DE LA REVUE

La rédaction souhaite mettre en évidence les gens de la **Vallée de la Matapédia** dans le prochain numéro prévu pour le mois de septembre. En outre, l'histoire de l'électricité dans la région y figurera en bonne place, grâce à une recherche originale de M. Christian Girard et de ses collaborateurs de l'Hydro-Québec.

Enfin, comme l'an passé, nos lecteurs seront gâtés à l'occasion des Fêtes. Un numéro thématique est prévu pour décembre: **les transports dans le Bas Saint-Laurent**. Quelques-uns de nos collaborateurs sont déjà à l'oeuvre. Et vous, chers lecteurs, avez-vous prévu pour assurer votre numéro, et peut-être aussi celui d'un parent ou d'un ami?

* VIENT DE PARAÎTRE

Au cours du mois de mai a paru une monographie de Notre-Dame du Sacré-Coeur publiée à l'occasion du centenaire de l'érection canonique de la paroisse. Cet ouvrage, fruit d'un travail d'équipe, tente de faire revivre le passé de cette paisible localité à partir des archives, des témoignages et des souvenirs personnels. C'est un hommage de gratitude rendu aux ancêtres en même temps qu'une leçon d'histoire pour la génération actuelle.

* A CHACUN SON DU . . .

Dans le dernier numéro de la **Revue d'Histoire du Bas Saint-Laurent**, une fâcheuse erreur s'est glissée dans l'article de Lionel Pineau, "En feuilletant les vieux procès-verbaux. . .". A la page 7, colonnes 1 et 2, le procès-verbal de la réunion du Cercle Agricole de Sacré-Coeur du 13 août 1893 devrait se lire comme suit:

A une assemblée des membres du Cercle agricole de la paroisse de N.D. DU Sacré-Coeur tenue dans la salle de l'école modèle dimanche le treize août mil huit cent quatre vingt treize une conférence a été donnée par le Rvd J.A. Poirier procureur du séminaire de Rimouski. Le sujet traité a été du meilleur moyen de tirer le plus de profit des terres en cultivant les patates, en s'adonnant à l'industrie laitière, à l'élevage des porcs et des moutons. Le nombre approximatif de personnes présentes étaient (sic) de soixante.

J.E. Parent
Secrétaire

Au lieu de ce texte, nous avons répété celui qui apparaît à la même page, 3^e colonne. Nos excuses à l'auteur et aux lecteurs.

* UNE SUGGESTION. . .

La Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent désire se donner un symbole; sigle ou logo, pour l'usage habituel dans la revue, sur le papier à correspondance, etc. . . Elle lance une invitation spéciale aux artistes, dans les arts graphiques ou autres, pour recevoir des suggestions.

SOMMAIRE

EDITORIAL

Jean-Yves Leblond page 3

UNE OEUVRE DE PIONNIER: M. Gérard Roussel
et le développement du mouvement Desjardins

Antonio Lechasseur et Guy Massicotte pages 4-5-6-7-8

UN MOULIN PEU BANAL

Rigobert Desrosiers pages 9-10-11

IL Y A CENT ANS. . .

UNE BENEDICTION. . . DIFFICILE!

Nive Voisine pages 12-13-14-15-16

NOS TOURTES D'AUTREFOIS

Léo Bérubé pages 17-18-19

PETITE HISTOIRE DE MOTS, PETITS MOTS D'HISTOIRE

Guy Simard pages 20-21

LE PELERINAGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POINTE-AU-PERE:
REFLET D'UNE MENTALITE RELIGIEUSE

Antonio Lechasseur pages 22-23-24-25-26

L'environnement humain du monde d'ici

La Session Ross, sans doute l'une des plus belles réalisations de l'Université du Québec comme présence au milieu régional, proposait aux participants de ses sixième assises le thème général suivant: "l'Environnement humain du monde d'ici". Elles ont été tenues, au cours du dernier trimestre, à trois endroits différents de la Ville de Rimouski.

Des gens compétents et mieux préparés que nous pourront juger de la santé des racines et des branches de l'arbre, choisi comme le symbole thématique de cette année. La troisième séance invitait le public à s'interroger sur l'existence d'une culture régionale et sur ses caractéristiques propres: les feuilles, les fleurs et les fruits, pour demeurer dans la même symbolique des autres rencontres.

La région de l'Est, comme toutes les autres du Québec, ne manque pas d'effectifs dans tous les domaines qui touchent au vaste champ de la culture. Ils sont nombreux et de bonne qualité. On risquerait d'en oublier si l'on voulait en faire une énumération même sommaire. Seulement, nous avons tous à l'esprit le nom de personnes ou d'associations qui, dans chacun de nos milieux, ont réussi par leur travail patient et désintéressé à maintenir des traditions dans plusieurs disciplines artistiques qui font aujourd'hui la réputation de tout le Québec. Cela vaut aussi pour plusieurs activités, reliées de près ou de loin à la culture.

Est-ce à dire qu'on a réussi à faire de la région une entité culturelle originale et distincte des autres: on peut se poser la question. Jusqu'à récemment, on a surtout consommé une culture qui venait d'ailleurs. D'autre part, beaucoup d'efforts et de réalisations n'ont pas paru rejoindre cette dimension régionale; il y a des raisons à cela: le manque d'organisation cohérente; le caractère naturellement individualiste de plusieurs activités, en particulier celles qui touchent l'art et l'artisanat; le travail isolé de certains groupes et l'esprit régional passant après les préoccupations locales souvent chauvines par surcroît.

Depuis quelques années, nous sommes témoins d'efforts sérieux pour mieux outiller la région sur ce plan: un réseau de musées, la relance des métiers d'art, la préservation et la sauvegarde du patrimoine architectural régional, l'organisation plus systématique de nos archives; efforts également dans le domaine de la musique, du livre, du théâtre, des festivals et de l'environnement. On pourrait mentionner la fondation récente de notre société d'histoire qui, à l'exemple des autres déjà actives dans l'Est, cherche à ordonner, préserver et diffuser les archives régionales.

Tous ces outils sont encore bien neufs et peu "à la main" de ceux qui les utilisent. Les musées, du moins ceux qui existent déjà, sont encore loin d'avoir précisé l'image qu'ils veulent projeter et d'avoir organisé tous les services qu'ils peuvent offrir; on connaît les difficultés énormes de l'Association des créateurs-artisans de l'Est du Québec; on pourrait aussi mentionner les lenteurs inadmissibles à régler le problème de la sauvegarde et de l'utilisation de la Maison Lamontagne, un bien inestimable pour la région et le pays tout entier; difficultés également dans plusieurs projets d'environnement à créer ou à préserver. On pourrait allonger encore cette liste.

Les responsables, face aux nombreux problèmes qui demeurent après les années de "vaches grasses" de l'entente Canada-Québec? Il serait trop facile de ne blâmer personne ou de blâmer tout le monde; nous sommes, en

effet, tous responsables d'une telle situation, à des degrés divers selon que l'on est consommateur, technocrate, professionnel ou politicien de la culture.

Les gouvernements, à tous les niveaux, sont des agents importants dans l'organisation de la vie culturelle régionale. Ils sont en mesure d'offrir des services variés et bien organisés, tant sur le plan humain, technique que financier. Ils veulent s'impliquer pour une diffusion plus large de la culture, pour la rendre accessible à tous; ils veulent être présents dans son organisation plus méthodique et plus efficace. Seulement, il y a une note à payer; et même si l'on ne conçoit pas le développement culturel sans volontariat et sources privées de financement, ils restent les grands bailleurs de fonds... Autrement on redonnerait la culture à ceux qui sont financièrement capables de "se l'offrir".

Le problème récent de la rénovation d'un édifice de Rimouski laisse songeur, inquiet même. Bien sûr, il faut le garder dans ses justes proportions, face à ceux plus importants de toute une région; mais il faut bien se demander si l'on se préoccupe vraiment de la vie culturelle de nos communautés. L'attitude de trop de dirigeants prouve souvent le contraire; dans leurs préoccupations pour le mieux-vivre de chacun, ils oublient fréquemment le respect élémentaire dû aux personnes, aux lieux et aux choses: pour rattrapper le temps perdu, on bouscule; pour économiser, on rafistole; pour plaire à tous, on saupoudre.

Il est facile de distribuer les blâmes à tous et chacun, car nous sommes tous un peu responsables d'une telle situation; mais il y a une cause plus grave et plus profonde. C'est le manque évident du sens de la tradition, de la vraie tradition. On pense, à tort, qu'elle signifie retour en arrière, absence de nouveauté, immobilisme même; elle est, bien au contraire, essentiellement changement, progrès, dynamisme, tout en demeurant fidèle à des principes, certes, mais surtout à l'esprit qui a présidé à l'évolution d'une communauté ou de toute une société.

Il faudrait, peut-être, se méfier un peu plus d'une certaine culture québécoise que l'on tente d'imposer et qui n'est rien d'autre que facilité, rentabilité, démission. La culture québécoise, qui a reçu un coup de barre énergique et prometteur avec la Révolution tranquille, est déjà menacée, au moment où l'on s'apprêtait à lui donner l'image fidèle du monde d'ici, comme du monde québécois.

La culture pour tous est un mythe, une utopie, s'il faut, sous prétexte de la rendre accessible à tous, niveler et ravalier des valeurs qui constituent la plus belle et la plus parfaite identification d'une société; mais elle devient un rêve, réalisable, si cela signifie que chaque citoyen, selon ses capacités, peut y avoir accès. Qu'on lui fournisse les instruments, les services et, surtout, le désir de s'en préoccuper vraiment. Le résultat est le même, avec cette différence que la culture restera quelque chose de difficile, d'exigeant et de populaire quand même.

Après la réflexion que nous a proposée la Session Ross, il faut être davantage conscient de cette dimension culturelle dans la vie de chaque citoyen et s'armer de patience, de désintéressement et d'enthousiasme pour travailler à son enracinement dans le milieu.

Jean-Yves Leblond.

Une oeuvre de pionnier

M. GERARD ROUSSEL ET LE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Edifice de la Caisse Populaire
du Bic, qui fut autrefois l'un des
sièges sociaux de l'Union
Régionale des Caisse Populaires.



Le Mouvement Desjardins a joué un rôle de premier plan dans la vie économique et sociale de la région. Il en est ainsi depuis plusieurs décennies. Comme dans les autres régions du Québec, les Caisses Populaires du Bas St-Laurent ont mobilisé l'épargne populaire et contribué à satisfaire les besoins de crédit qui s'exprimaient d'une façon de plus en plus aigüe à mesure que l'économie de marché gagnait les campagnes. **La Revue d'Histoire du Bas St-Laurent** ne pouvait ignorer l'importance de cette institution dans l'histoire de la région.

Il lui est apparu que la meilleure façon de faire revivre l'évolution du Mouvement était d'obtenir le témoignage de l'un de ses principaux animateurs. C'est dans cet esprit que nous avons rencontré M. Gérard Roussel, qui, après avoir été l'âme dirigeante de l'Union Régionale depuis 1941, prendra sa retraite dans quelques mois.

Monsieur Roussel a bien voulu se prêter à une entrevue au cours de laquelle il nous a parlé des conditions dans lesquelles il a exercé son activité professionnelle, et à travers ses confidences, c'est toute la vie d'une institution et d'un milieu qui s'est déroulée devant nos yeux.

Notre entrevue avec monsieur Roussel s'est déroulée à bâton rompu, et celui-ci ne nous en voudra certainement pas si nous dégageons de son témoignage quelques aspects qui nous apparaissent particulièrement intéressants. C'est ainsi que nous nous attarderons successivement aux éléments pittoresques de son oeuvre de pionnier, aux commencements pénibles et modestes des Caisses Populaires et enfin, à la croissance et à la consolidation du Mouvement.

UN TRAVAIL DE PIONNIER

La vie et l'oeuvre de monsieur Gérard Roussel sont caractéristiques des débuts pénibles d'un mouvement qui doit, à plusieurs égards, à ses pionniers les jours florissants que nous lui connaissons aujourd'hui. En effet, la fondation et le développement des Caisses Populaires Desjardins ont reposé, dans la plupart des cas, sur des convictions personnelles profondes et la foi dans une idée commune: la coopération.

C'est en rappelant les péripéties d'une vie de labeur que nous pouvons juger de la ténacité, de la motivation, de la bonne volonté et des énergies déployées par les artisans de la première

heure, sans lesquelles le Mouvement n'aurait pu croître. Depuis plus de trente ans, monsieur Roussel a été, avec quelques-uns de ses collègues, l'animateur de l'expansion des Caisses Populaires aux quatre coins du diocèse de Rimouski.

Avant de se consacrer à l'oeuvre des Caisses Populaires, monsieur Roussel fut d'abord à l'emploi d'un marchand général du Bic. Il exécutait pour ce dernier des tâches occasionnelles touchant la comptabilité de son établissement. Ainsi, il se familiarise tôt avec les rouages d'une saine administration en voyant au bon fonctionnement de cette petite entreprise.

Sa formation est celle d'un bachelier. Cependant, il n'obtiendra pas le diplôme de baccalauréat puisqu'il quitte le Séminaire dans sa dernière année de philosophie. Les études classiques n'ont pas toujours été pour lui d'une aide immédiate et pratique alors qu'on orientait peu les étudiants vers les carrières dites "économiques" ou commerciales.

Mais on ne peut mettre en doute que ses années de collège ont imprégné chez lui cet esprit de ténacité et de vigueur qui lui ont été nécessaires à l'accomplissement de sa tâche future.

Monsieur Roussel fut poussé dans le Mouvement des Caisses Populaires lorsque monsieur Aurèle Gamache, premier gérant de l'Union Régionale, l'engagea en 1940 pour en faire son bras droit. Cette embauche prenait une forme assez particulière: en fait, monsieur Roussel devenait l'employé personnel de monsieur Aurèle Gamache et non un membre du personnel de l'Union. En fait, le gérant payait son adjoint à même son salaire. Cette nouvelle fonction consistait à aider le gérant dans son travail "sur la route", c'est-à-dire, dans l'entreprise de fondation de caisses et de vérifications comptables. Son salaire s'élève alors à dix dollars par mois.

Peu après, lors du décès de son ami Gamache, monsieur Gérard Roussel était la personne tout indiquée pour prendre la relève. D'ailleurs, il acquit auprès de son patron, l'expérience nécessaire au bon fonctionnement et au développement de cette institution. En 1941, alors âgé de trente ans, monsieur Roussel devint le deuxième gérant de l'Union Régionale des Caisses Populaires. Il ne cumulera pas tout de suite ce poste avec la gérance de la Caisse Populaire locale du Bic, madame Gamache ayant manifesté le désir de continuer le travail de son mari.

Les dures conditions de travail qu'a connues monsieur Gérard Roussel sont l'illustration de l'état artisanal dans lequel se trouvait le Mouvement à l'époque. L'Union Régionale était toute jeune et le travail à accomplir était partout abondant. Le gérant devait toujours assurer l'avancement du concept coopératif au moyen de réunions d'information qui précédaient tout naturellement la fondation de nouvelles caisses.

Cette première tâche accomplie dans les localités, monsieur Roussel devait assurer, par la suite, la vérification des comptabilités tout en prodiguant conseils et suggestions aux gérants des Caisses Populaires locales. Monsieur Roussel nous a affirmé que de 1940 à 1950, il y eut en moyenne de douze à quinze fondations par année.

Ce travail s'effectuait surtout l'été alors qu'on pouvait bénéficier de routes plus carrossables. Dans ces conditions, l'achat d'une automobile s'avérait nécessaire. Son choix se porta sur une Terraplane Essex qu'il paya deux cents dollars. Par la suite, il devait surnommer cette vieille voiture, la "boîte à caresses", vu une caractéristique bien spéciale au coffre arrière, lequel faisait place à un siège amovible. Monsieur Roussel ne put garder sa "boîte à caresses" plus d'un mois, pendant lequel il lui fit subir des réparations se chiffant à près de cent cinquante dollars.

Durant la saison froide, ses déplacements se faisaient par chemin de fer, lorsque la chose était possible.

Il est certain que le salaire d'un gérant de l'Union Régionale ne pouvait suffire à de telles dépenses. De 1941 à 1943, monsieur Gérard Roussel devait recevoir un salaire mensuel de trente dollars. De plus, à l'exemple de son prédécesseur, il engagea à ses frais, une assistante pour voir aux affaires courantes de l'Union: il lui remettait ainsi la moitié de son salaire. Il recevait toutefois de petits dédommagements à titre d'allocations de voyage.

Son horaire hebdomadaire n'avait rien de très compliqué: le lundi matin on pouvait le voir à son bureau; le reste de la semaine, y compris samedi et dimanche, on le trouvait "sur la route", c'est-à-dire dans l'un ou l'autre des cantons du diocèse.

Une vie de travail assidu, comme l'a été la sienne, ne se déroula pas sans quelques aventures particulières. Il se souvient d'avoir refait à plusieurs occasions des comptabilités entières dans des conditions pour le moins pénibles. Il lui arriva même de travailler avec le manteau sur le dos pour se protéger du froid qui envahissait une Caisse très mal chauffée. Dans ses déplacements, il couchera un peu partout; ce sera bien souvent chez les gérants de Caisses locales où l'on ne bénéficiait pas du grand confort. Par contre, le presbytère offrait un meilleur gîte, d'autant plus que le curé, trop souvent seul, aimait bien à disposer de la compagnie d'un visiteur avec qui il pouvait s'entretenir.

Quelques aventures cocasses ont aussi marqué la carrière de monsieur Roussel. La plus intéressante est sans doute celle d'une panne d'automobile survenue sur le chemin Estcourt—St-Alexandre: avec sa "boîte à caresse", il dut passer toute une nuit, isolé sur cette route secondaire, avec quinze mille dollars dans sa voiture, somme qui constituait l'épargne accu-

mulée de nombreuses Caisses Populaires. Il dut attendre au lendemain matin pour qu'un autre véhicule passe et lui porte secours. Cette aventure serait presque aberrante de nos jours, mais celle-ci montre bien l'esprit de confiance dans lequel se faisaient les transactions à l'époque.

Il faut aussi mentionner que monsieur Gérard Roussel travailla seul jusqu'en 1947, date à laquelle monsieur Gérard Viel fut engagé comme inspecteur-propagandiste. De 1950 à 1970, monsieur Roussel s'occupa en plus de la Caisse Populaire locale du Bic. C'est dire, toute l'omniprésence des Caisses Populaires dans la vie du gérant de l'Union Régionale. Ainsi, il occupa même, avec sa famille, le logement sis au premier étage du local de la Caisse paroissiale et de l'Union Régionale du Bic.

Ces quelques bribes de la vie de monsieur Gérard Roussel peuvent facilement se comparer à celle de Desjardins à l'heure des premières Caisses Populaires. Sans doute, les conditions n'étaient pas tout à fait identiques mais l'esprit d'initiative, la ténacité et la vigueur furent, nous semble-t-il, les mêmes.

Les Caisses Populaires et avec elles, l'Union Régionale, ont certainement contribué au développement économique de notre région et c'est à cet essor collectif que monsieur Gérard Roussel a contribué!

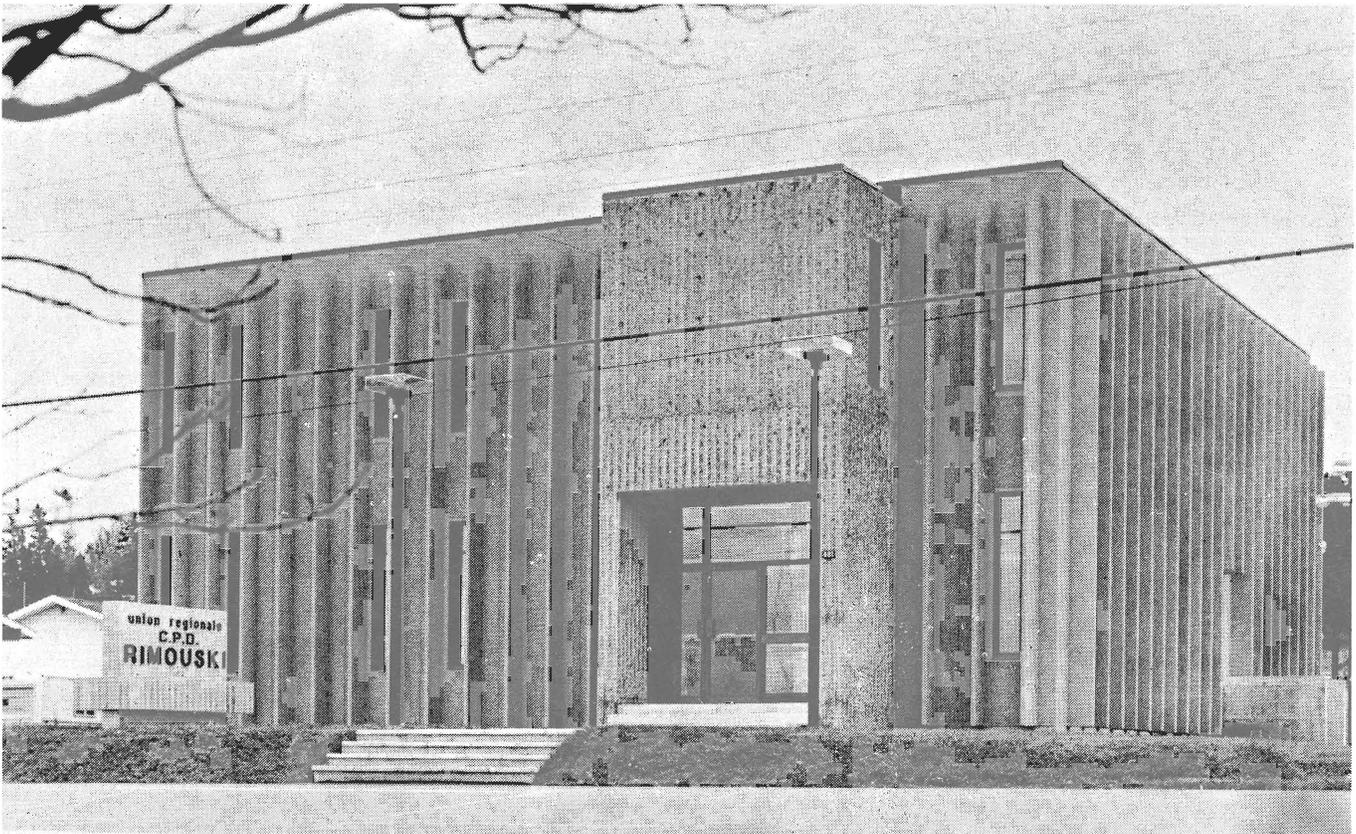
DES ORIGINES MODESTES

Habitué que nous sommes aux Caisses actuelles, généralement aménagées dans des édifices modernes et dotées de l'instrumentation la plus perfectionnée, nous imaginons mal à quoi pouvait ressembler une Caisse Populaire il y a vingt-cinq ou trente ans.

Une façon de nous plonger brutalement dans la situation de l'époque, est peut-être de penser à ce fait des plus caractéristiques que le système reposait alors presque entièrement sur le bénévolat. En effet, le gérant d'une Caisse était payé un dollar par année, et encore, à condition qu'il fournisse le local, qu'il le chauffe et qu'il l'éclaire. Il va sans dire que dans ces conditions, cette tâche était simplement confiée à ceux des paroissiens qui paraissaient plus instruits ou plus dégourdis que les autres.

Bien souvent, l'honnêteté devait être le principal critère retenu pour le choix du gérant. C'est ce qui explique sans doute qu'un tel système n'ait pas généré davantage d'abus ou de malversations. En fait, il arrivait bien de temps à autre qu'un gérant "emprunte" un peu largement, mais d'une façon générale il n'y avait pas de défalcation ou d'escroquerie. Monsieur Roussel ne se rappelle que d'un seul cas de ce genre,

Siège social de l'Union Régionale des Caisses Populaires [Rimouski], boulevard St-Germain ouest à Rimouski.



au cours de la période quasi héroïque de la fondation des Caisses. Il s'agissait, en l'occurrence, d'un colon si pauvre que le représentant de l'Union avait dû procéder aux vérifications d'usage revêtu de son pardessus et de ses couvre-chaussures, tellement il faisait froid dans la maison.

Naturellement, l'honnêteté n'était pas toujours synonyme de rigueur, et monsieur Roussel a dû passer bien des soirées à faire du "pointage au fanal" pour réconcilier, quand ce n'était pas refaire complètement, des comptabilités souvent établies au petit bonheur.

Si l'on tient compte de cette pauvreté de moyens, il est presque miraculeux que tant de caisses aient été fondées en si peu de temps. Monsieur Roussel se plaît à ce sujet à rappeler l'influence de Mgr Courchesne. Celui-ci s'était fixé comme objectif la fondation d'une Caisse par paroisse et faisait pression dans ce sens auprès de ses curés. Comme il y eut pendant un moment, cent huit Caisses sur cent quinze paroisses, on peut estimer que Mgr Courchesne avait atteint son objectif. Il y eut naturellement d'autres forces que l'évêque de Rimouski et son clergé pour inciter à la fondation des Caisses. Monsieur Roussel mentionne spontanément les cercles d'études de l'U.C.C. qui, en général, préparaient le terrain en organisant des réunions d'information, et en regroupant dans un organisme quelque peu structuré, les éléments les plus dynamiques et les plus "modernistes" du milieu rural.

Habituellement, une Caisse naissait à la suite d'une initiative locale. On convoquait alors une réunion de fondation à laquelle monsieur Roussel était invité. Il faisait à cette occasion, la lecture des statuts et présidait à l'élection des membres du Conseil et des Commissions. Évidemment, la plupart des Caisses eurent des commencements fort modestes: vingt, trente, parfois quarante sociétaires qui souscrivaient chacun entre une et cinq parts. C'était suffisant pour faire démarrer l'institution, qui n'avait plus, par la suite, qu'à faire la preuve de son utilité et de son efficacité.

Il y avait d'ailleurs peu d'opposition dans les paroisses à la création des Caisses. Il y avait bien entendu les indifférents et les incrédules, mais ceux-là finissaient pas se laisser gagner quand ils voyaient le mouvement tenir ses engagements, et ses promesses.

Il serait prudent d'en vouloir à certains colons d'avoir manqué de foi, quand on sait que même les grandes banques ne prirent pas la menace au sérieux. Certes, selon monsieur Roussel, les gérants de succursales étaient plus clairvoyants, et certains essayèrent même de ruiner la confiance du public en répandant des rumeurs sur la solidité de telle ou telle Caisse. Il y eut même un cas où la Fabrique dut prêter quinze mille dollars pour contrecarrer un mouvement de retrait, à la suite

d'une rumeur, fondée, semble-t-il, de défalcation. Les gens se mirent à retirer, la Caisse tint ses engagements, et bientôt, après avoir passé de la Caisse à la Banque, les épargnants entreprirent le chemin inverse. Si les sociétaires avaient eu davantage confiance dans leur Caisse, l'appui de l'Église n'aurait pas été nécessaire, mais le fait qu'elle intervint, et la nature même de son intervention, montre bien que son influence s'exerçait non seulement au moment de la création, mais également tout au long de son établissement. En aidant à maintenir la confiance, l'Église fournissait peut-être le support le plus efficace et le plus nécessaire. Cette confiance, d'ailleurs, ne reposait pas seulement sur l'appui clérical. Elle était fondée en outre sur l'expérience concrète. Selon monsieur Roussel, depuis la fondation de la Fédération, aux débuts des années trente, pas un seul sociétaire ne perdit de l'argent.

Il était normal, d'ailleurs, que l'Église encourage les Caisses Populaires. Non seulement favorisaient-elles l'épargne, mais elles contribuaient également à soutenir l'économie agricole en permettant de consentir des prêts aux agriculteurs dans le besoin. Les prêts, bien souvent, reposaient sur la valeur morale, plutôt que sur la valeur économique. On peut se demander dès lors, s'ils auraient été possibles dans le système bancaire traditionnel. Ces emprunts, certes, étaient modestes, mais non moins utiles. Le colon empruntait pour acheter ses semences, en attendant de vendre sa récolte, à la limite, pour acheter une vache. En réalité, les Caisses Populaires ont contribué à mobiliser le numéraire disponible dans les paroisses et à la mettre au service de ceux qui paraissaient, aux yeux de la communauté des sociétaires, être en mesure d'en faire l'usage le plus judicieux.

Il y aurait de belles études historiques à faire pour évaluer l'impact culturel, économique et social d'une caisse, dans une paroisse donnée. À mesure que l'économie de marché, avec ses exigences, en numéraire, gagne les campagnes, on sent monter dans les esprits la nécessité d'une institution qui corresponde à la mentalité et aux besoins du développement économique. Il ne faut pas se surprendre que les Caisses Populaires aient joué ce rôle de pont entre la communauté traditionnelle et l'économie de marché: le principe coopératif était tout indiqué pour remplir cette fonction, et à ce titre, le Mouvement Desjardins constitue un indicateur culturel et social de premier ordre pour comprendre la mutation de la société québécoise.

Cet esprit de coopération imprégnait entièrement les Caisses Populaires dans les premières années de leur jeunesse. À cette époque, selon monsieur Roussel, on ne déposait pas à la Caisse pour les intérêts et personne n'aurait eu l'idée de changer de banque pour obtenir un



M. Gérard Roussel, directeur général de l'Union Régionale des Caisses Populaires.

demi pour cent de plus d'intérêt. Les choses ont bien changé dans la mentalité du sociétaire. Il faut dire que le Mouvement s'est lui aussi considérablement transformé.

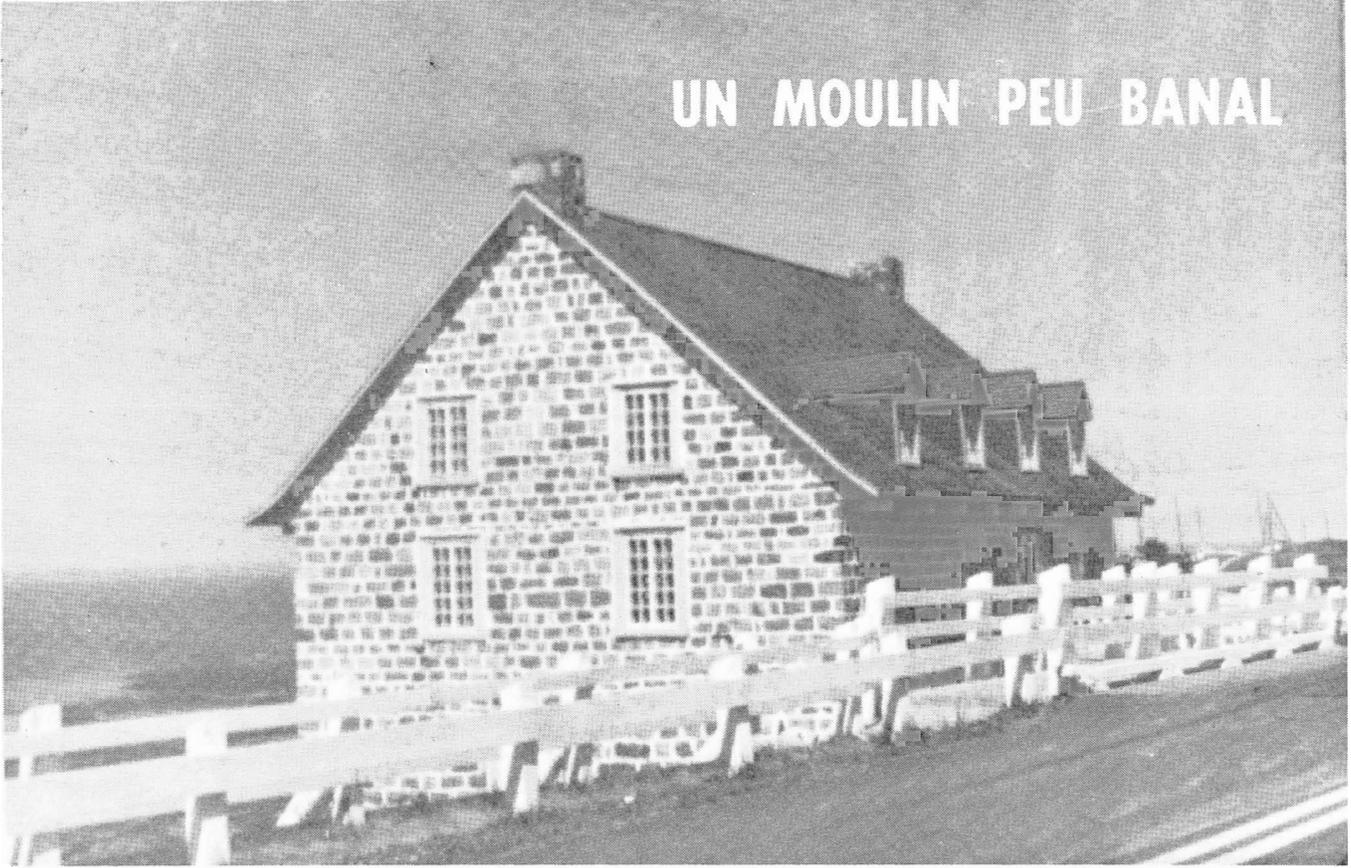
CONCLUSION

En 1945, il y avait sur le territoire de l'Union Régionale quatre-vingt-quinze caisses qui mobilisaient environ six millions d'épargne. Trente ans plus tard, il n'y a plus que quatre-vingt-deux caisses, mais qui totalisent plus de cent soixante-deux millions en épargne. L'Union Régionale, qui comptait un ou deux employés en 1945, en emploie maintenant quarante-six, grâce à un budget d'opération de près de un million de dollars. Ces quelques chiffres suffisent à illustrer l'essor fabuleux du Mouvement Desjardins pendant ces années, ainsi d'ailleurs que sa consolidation. La diminution du nombre de caisses et l'institutionnalisation de l'Union en sont des indices.

Ces transformations se sont accompagnées d'un changement de mentalité, monsieur Roussel manifeste un peu de nostalgie quand il constate la disparition de l'esprit de solidarité et de coopération qui a marqué l'origine du Mouvement. A mesure que le monde rural s'intègre à l'économie de marché, cela sans doute est inévitable. Il faut souhaiter cependant que les valeurs qui sont à la base de l'oeuvre de Gérard Roussel et du Mouvement Desjardins ne disparaissent pas complètement, et qu'ils sachent à nouveau s'incarner dans quelque grande réalisation.

**Antonio LECHASSEUR
et Guy MASSICOTTE
Université du Québec à Rimouski.**

UN MOULIN PEU BANAL



Parmi les nombreux attraits de Ste-Luce-sur-Mer, on retrouve un vieux moulin à farine qui a survécu à l'usure du temps grâce à sa solide construction ainsi qu'à sa restauration par le gouvernement. Aujourd'hui, il loge un comptoir d'information touristique.

A un endroit où la nature a laissé une empreinte de douceur et d'harmonie, le moulin de pierre, situé sur le bord du majestueux Saint-Laurent à l'embouchure du ruisseau La Loutre, s'élève tel un monument qui nous rappelle notre fier passé.

A] Le ruisseau La Loutre

Le ruisseau La Loutre est de tous les ruisseaux de Ste-Luce, le plus important autant par son volume d'eau que par la longueur de son cours. Situé à un demi-mille à l'est de L'Anse au Lard, il retiendra l'attention des premiers colons à cause de la nature de son réseau hydrographique et aussi à cause des possibilités d'édifier à son embouchure de solides constructions pour les besoins de la population.

En effet, pendant longtemps le ruisseau a fait tourner le moulin

banal, un moulin à scie, de même qu'un moulin à carder et à presser l'étoffe. En outre, il a fait tourner un autre moulin à farine au 3e rang Ouest de Ste-Luce. (1) A l'exception de l'ancien moulin banal, la totalité de ces constructions sont aujourd'hui disparues.

Son réseau comprend trois branches: une première d'une longueur de huit milles, ayant une première source au 4e rang de St-Anaclet, sur la terre d'Alfred Gagné, à environ un mille des limites de la paroisse de Ste-Luce; une deuxième au lac-à-Cyprienne, qui se trouve sur la première terre de Saint-Anaclet, et voisine de la terre d'Isidore St-Laurent à Sainte-Luce. La troisième branche est au pied du plateau du 3e rang de l'Est. (2)

B] LE MOULIN : SON HISTOIRE

1) Ses propriétaires

Au début du siècle dernier, Ste-Luce faisait partie de la seigneurie Lepage-Thibierge accordée le 4 novembre 1696 à l'oncle de René Lepage, Louis Le-

page et au gendre de ce dernier, Gabriel Thibierge. Ce territoire était situé entre la seigneurie Lessard (à la Pointe-au-Père) et le fief Pachot. (3) Pourtant ni l'un ni l'autre ne vint habiter la seigneurie. Jusque vers 1790, leur fief resta inhabité. (4)

A cette date la "Notice historique" de Miller nous apprend qu'il n'y avait que quatre colons dans la seigneurie de Ste-Luce. L'un de ceux-ci, Louis Desrosiers, érigea le premier moulin à farine à l'Anse au Lard. C'était une petite construction d'une vingtaine de pieds carrés; mécanisme et meunerie étaient l'oeuvre de la famille Desrosiers. Le premier moulin, comme d'ailleurs le premier moulin du cours d'eau La Loutre, moulait le blé en son "gras", laissant à la ménagère le soin de séparer au moyen d'un sas, la fleur du son et du gruau. (5)

Nous savons aussi qu'en 1810, d'après un acte notarié, la majeure partie de la seigneurie appartenait à Marie-Joseph Proulx, veuve de William Ross, en son vivant "officier du roi et pilote". On ignore à quelle date William Ross fit l'acquisition de son domaine. Madame Ross vendit sa part de seigneurie à **Madame Joseph Drapeau**, à une date que nous ignorons. Mais la transaction ne peut avoir eu lieu avant 1810, car c'est cette année-là que mourut Joseph Drapeau. (6) On peut donc en déduire que le premier moulin du cours d'eau La Loutre construit vers 1803-1804 appartenait à la famille Ross.

A la mort de Joseph Drapeau, l'héritage seigneurial passa pour moitié entre son épouse, dame Marie-Geneviève Noël et à ses filles, Luce-Gertrude, Marie, Marguerite-Adélaïde, Angélique-Flavie, Louise-Angèle et enfin Marguerite. Madamé Luce-Gertrude, qui donna son nom à la paroisse, administra pendant longtemps les seigneuries familiales au nom de ces cinq soeurs. (7)

Après l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854, les "rentes constituées" ont été perçues par la succession Drapeau, puis par la succession Ulric-Joseph-Tessier. Par la même occasion, quatre meuniers se sont portés acquéreurs du moulin à farine. Il s'agit de Pierre Tremblay, Joseph Lebel, Louis Fortin et Emile Perreault, le dernier meunier à l'occuper. Enfin, en 1925, lors du redressement du Chemin Royal, le gouvernement du Québec en fit l'acquisition. (8)

2) La construction du présent moulin

Un des premiers devoirs du seigneur envers ses censitaires était de **construire et d'entretenir** un moulin à blé pour les besoins de ses gens. Ainsi, comme nous l'avons souligné antérieurement, le premier moulin à farine du cours d'eau La Loutre a dû être

construit vers 1803-1804 par la famille William Ross alors propriétaire du domaine Lepage-Thibierge. Un peu plus tard, ce fut Dame Joseph Drapeau qui se porta acquéreur de la seigneurie. (9)

Mais en 1848, le moulin de bois était tombé dans un tel état de délabrement que le meunier craignait de le voir s'écrouler dès qu'il commençait à le faire tourner. En effet, le plan d'un moulin ne peut être fait à la légère ou d'une manière arbitraire. Les meules dont la puissance est engendrée par la force de l'eau nécessitent des constructions de qualité irréprochable. De plus, les moulins exigent un soin continu pour faire face à l'usure et à l'introduction de nouvelles techniques. (10)

Cet état de délabrement s'explique, en premier lieu, par un laisser-aller des héritiers de Joseph Drapeau, au lendemain de sa mort en 1810. En effet, pour assurer le bon fonctionnement d'une seigneurie, il faut la surveillance minutieuse et coercitive de l'Etat: or, cette surveillance disparaît en 1763, ce qui entraînera, à la fin du 18e et jusqu'au milieu du 19e siècle, des abus et une certaine négligence dans les seigneuries. En fait, ce système devenu désuet au 19e siècle, se perpétuera, parallèlement aux townships anglais, grâce aux efforts constants des professions libérales et à l'aveuglement du paysan. (11) En dernier lieu, soulignons qu'en plus des abus qu'il engendrait, le régime seigneurial n'était pas fait pour un monde industriel. C'est une des plus importantes causes qui amènera l'abolition des seigneuries, entravées à l'industrialisation au Québec. (12)

Pourtant dans des régions aussi éloignées que le Bas-du-Fleuve, l'agriculteur est loin des grands centres urbains et doit encore compter sur lui-même. Ainsi, un jour de juillet 1848, plusieurs habitants de Ste-Luce s'assemblèrent chez Monsieur André-Elzéar Gauvreau et, par devant notaire, signifièrent au seigneur une vigoureuse mise en demeure d'avoir à rebâtir son moulin sans quoi ils le feraient eux-mêmes. Voici des extraits du document rédigé par les notaires J.B. Pelletier et Pierre Gauvreau:

"Aujourd'hui le 25e jour du mois de juillet 1848, à la réquisition de MM. André-Elzéar Gauvreau, Siméon-Joseph Chalifour, Walstand Dubord, Paul Mercier, Samuel Roy, Joseph Desrosiers, père, Jean Morissette, etc. . . les notaires publics (J.B. Pelletier et son collègue Pierre Gauvreau), se sont exprès transportés en la demeure de Melchior Réhel en la paroisse de St-Germain, là étant, nous avons trouvé Madame Luce Gertrude Drapeau, proprié-

taire et co-Seigneuresse des fiefs et seigneuries de Lessard dit la Mollaie, de Lepage et Thibierge et autres lieux. . . et lui avons notifié et signifié que le moulin banal à farine qui est actuellement assis et situé sur le ruisseau à la Loutre. . . est dans un état voisin de la ruine, que le corps de la bâtisse d'icelui est penché et "déplombé" par état de vétusté; que l'intérieur du dit moulin, mécanisme et mouvement sont aussi insuffisants et usés. . . et par conséquent dans l'impossibilité de satisfaire aux besoins des censitaires des dites Seigneuries, que les tenanciers d'icelles sont actuellement forcés d'aller faire moudre leur grain au moulin de Rimouski, à une distance pour la plupart de cinq à six lieues de leurs demeures. . . que le dit moulin a besoin d'être rebâti en nouf, et d'une plus grande étendue que celui qui menace ruine actuellement, et ce, dans le cours de la présente année. . . qu'à défaut de ce faire, les susdits requérants et tenanciers le feront et bâtiront à leurs frais et dépens. . ." (12)

Cette énergique protestation reçut une réponse favorable des dames Drapeau. En 1850, un magnifique moulin en pierre avait remplacé la construction du début.

3) Son architecture

L'architecture du moulin est fort simple et convient bien au mode de logement et d'utilité des habitants de Ste-Luce. Maçons et menuisiers profitent, en un sens, des expériences d'hier. Solidement construit en pierre des champs et en grosses poutres, ce modèle possède un carré (52 x 32) bien dégagé du sol (figure 1) sur un solage de pierres qui fait corps avec les murs, lesquels s'élèvent jusqu'au toit. Recouvert de bardeaux, à un angle de 45°, celui-ci forme un accent circonflexe, avec son larmier débordant et protecteur. Enfin, plusieurs lucarnes harmonieuses percent le toit (figure 2). (13) La toiture repose sur de grandes poutres qui vont d'un mur à l'autre (figure 1).

La charpente intérieure est assemblée à tenons et mortaises et chevilles. Le puissant mécanisme en bois et en pierre du moulin est blotti à l'intérieur, dénotant un souci de prudence face à notre climat rigoureux.

Enfin, la caractéristique principale du moulin se retrouve dans le débordement des fondations de la surface du sol permettant au premier de se dégager de la neige, de la crue du ruisseau et du froid. Ce débordement, ainsi que la partie creusée dans le sol

donne un espace qu'on saura utiliser comme rez-de-chaussée, boutique et entrepôt. (14) Enfin, les cheminées ont été allégées, soulagées de l'allure monumentale observée dans les modèles du XVIIIe siècle.

C) Le moulin de 1850 à nos jours

Après le remplacement du vieux moulin de bois par celui de pierre, Ste-Luce devint un centre important du commerce de la farine dans la région. Les boulangers de Rimouski venaient y acheter leur farine. En effet, la route qui relie Rimouski à Ste-Luce semble facilement carrossable pour une simple raison: les terres où passait le chemin étaient toutes concédées et occupées entre la ville et la paroisse de Ste-Luce. Déjà en 1792, lors du tracé du Chemin Royal effectué par le Grand Voyer depuis l'Anse-aux-Coques jusqu'à Trois-Pistoles, on y mentionne que la route qui relie Rimouski à Ste-Luce est roulante et clôturée. (15)

Pourtant, la tenure seigneuriale ne convenait ni à l'esprit du siècle, ni aux besoins de la population. En fait, elle était hostile au progrès et à la permanence des institutions libérales. Elle opère comme une barrière à l'amélioration générale. (16) Ainsi à la session d'été 1854, le gouvernement devant les pressions, vote un projet d'abolition de la tenure seigneuriale au Québec. Tout censitaire possédait désormais sa terre libre de **cens, lods et ventes, droit de banalité, droit de retrait et autres**. Quant au seigneur, il ne pouvait plus exercer aucun droit honorifique ni onéreux; il n'y avait plus de seigneurs ni de censitaires. Le seigneur conservait son domaine personnel et les terres non-concédées.

L'Habitant pour sa part, rachète aux seigneurs sa terre concédée sous forme de "rentes constituées" qu'il paie chaque année. (17) Ainsi, le vieux moulin pouvait être vendu à des particuliers qui désiraient en faire l'acquisition.

Plus tard, la construction du chemin de fer Intercontinental déplaça le centre d'activité économique autour de la gare. Les autres moulins disparaissent et seul le vieux moulin à farine continue de moudre le blé jusqu'en 1925 lors du redressement du Chemin Royal, alors que le gouvernement provincial achète l'emplacement. Depuis lors, les meules du vieux moulin sont demeurées au repos.

En 1941, le gouvernement restaura le moulin pour en faire un bureau de renseignements touristiques. En 1962, le vieux moulin à farine passa sous la juridiction de l'Office du Tourisme de la Province de Québec.

CONCLUSION

Aujourd'hui, par sa solide maçonnerie, sa grande roue et ses meules au repos, le vénérable bâtiment demeure le témoin fidèle d'un autre âge, l'une des reliques les plus précieuses de notre patrimoine régional. On y conserve des documents de grande valeur, dont un livre de comptes et le contrat de vente à Joseph Label, l'un des quatre meuniers qui l'ont successivement habité jusqu'en 1925.

Bien que la fonction des anciens moulins ait dû s'adapter aux besoins des citoyens, ne peut-on pas admettre qu'ils ont inspiré, par leur solidité, leur élégance même, la construction de certains projets contemporains, objets de fierté pour les Québécois?

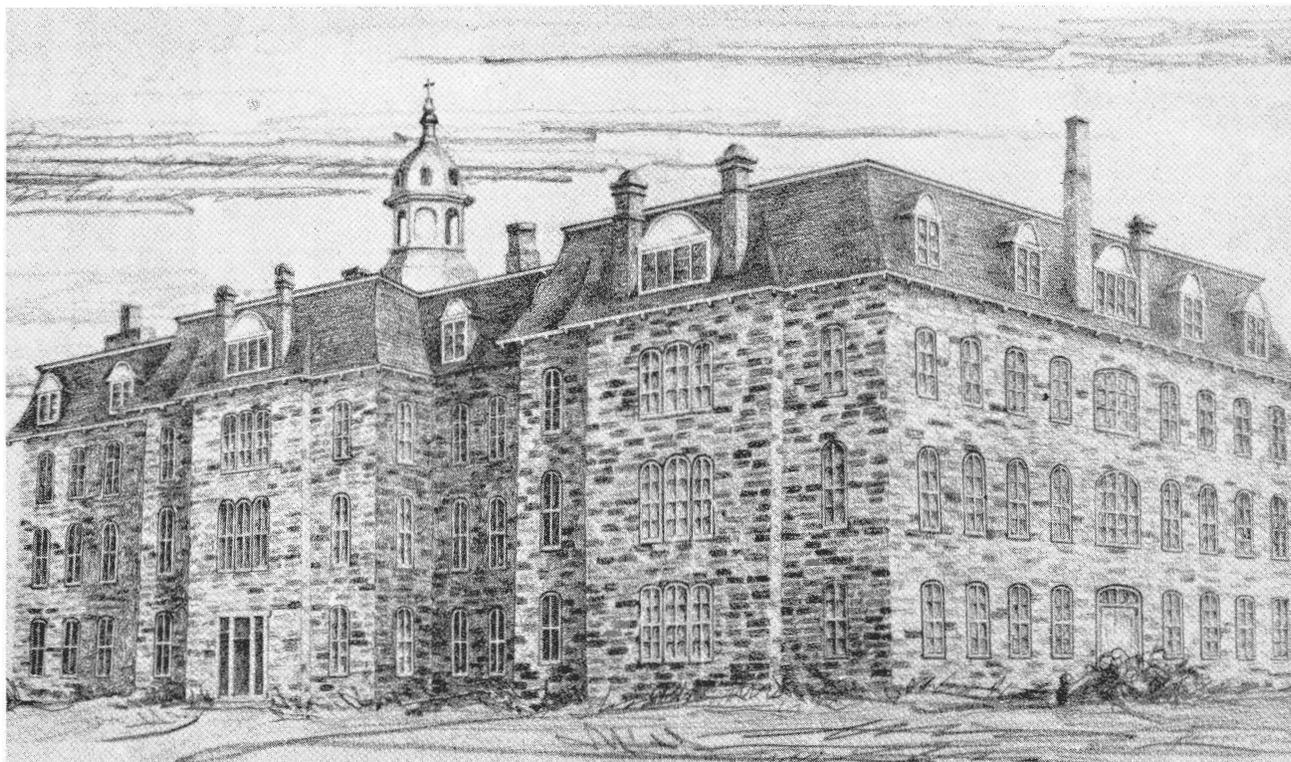
Rigobert Desrosiers
Ste-Luce.



1. ARCHIVES de la Paroisse de Ste-Luce-Sur-Mer (APSL), **Notes historiques sur la paroisse de Ste-Luce, Cahier No 1**, p. 22-23.
2. *Loc. cit.*
3. Le fief Pachot fut concédé le 7 janvier 1689 par le gouverneur Denonville et l'intendant Champigny à François-Vienay Pachot, marchand de Québec. Cette seigneurie couvrait une demi-lieu de chaque côté de la rivière Métais sur une lieue de profondeur. Le Sieur Pachot étant mort en 1698, sa veuve, remariée en 1702 à François de la Forest, vendit le fief le 25 août 1703 à René Lepage, seigneur de Rimouski. Le fief Pachot ou "de la Pointe-aux-Cenelles" passait ainsi dans les domaines Lepage, qui furent acquis par Joseph Drapeau en 1790. Voir Alphonse Fortin, "Les Seigneuries du Comté de Rimouski. V. La seigneurie Lepage Thibierge", dans **Le Centre Saint-Germain**, 60e année, déc. 1941, no 8, p. 17.
4. *Ibid.*, p. 16.
5. APSL, James W. Miller, **Notice historique sur la paroisse de Ste-Luce**.
6. Alphonse Fortin, *op. cit.*, p. 16.
7. APSL, Miller, *op. cit.*, p. 8.
8. Lionel Pineau et Renaud Melançon, **Les attraits de Ste-Luce-Sur-Mer**, Rimouski, Collège de Rimouski, 1974, p. 23.
9. Joseph Drapeau, un négociant de Québec avait amassé une fortune en exportant du blé aux Indes-Occidentales. Il profita de l'état de gêne pécuniaire des héritiers Lepage pour se porter acquéreur en 1790 de leur seigneurie à un prix nominal.
10. Georges Le Gape, **Trois siècles d'architecture au Canada**, Montréal, F.P.S., 1971, p. 74.
11. Marcel Trudel, **Le Régime seigneurial**, Ottawa, La Société historique du Canada, 1956, p. 15-16.
12. *Ibid.*, p. 21.
12. Lionel Pineau et Renaud Melançon, *op. cit.*, p. 22-23.
13. Michel Lessard et Huguette Marquis, **Encyclopédie de la Maison Québécoise**, Montréal, Ed. de l'homme, 1972, p. 253.
14. *Ibid.*, p. 255-258.
15. APSL, **Notes historiques... op. cit.**, p. 28.
16. Fernand Ouellet, **Histoire économique et sociale du Québec**, Montréal, Fides, 1971, p. 464.
17. Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 21-22.

Il y a cent ans...

UNE BENEDICTION ... DIFFICILE!



Quand Mgr Jean Langevin arrive dans le nouveau diocèse de Rimouski en 1867, il y trouve une maison d'éducation secondaire qui pourra bientôt servir de base à l'érection d'un petit séminaire pour la formation du clergé. A partir de 1855, en effet, existe à Rimouski, sous la direction de la commission scolaire, un collège industriel qui a inauguré l'enseignement du latin en septembre 1863. Logé depuis 1862 dans l'ancienne église de Rimouski — le musée actuel —, le nouveau collège classique est doté d'une corporation composée du curé de Rimouski (de droit supérieur du collège), du directeur, du procureur et du plus ancien professeur. Cent vingt-deux élèves y étudient pendant l'année scolaire 1866-67.

Dès son mandement de prise de possession, Mgr Langevin note que "cette maison d'éducation (est) dans un état déjà prospère sous le rapport des études, et dirigée par des prêtres pleins de lumières et de dévouement (1)". Mais il la trouve pauvre et endettée et il décide de lancer aussitôt un appel à l'aide

Que chaque paroisse du diocèse, même la plus pauvre, tienne à honneur de maintenir à notre collège au moins un élève; que les

paroisses plus riches lui en envoient plusieurs; que les hommes influents des divers comtés de Témiscouata, Rimouski, Bonaventure et Gaspé, surtout Messieurs les curés, s'intéressent à cette oeuvre capitale, essentielle; que les plus grands efforts soient dirigés vers ce but: et notre Collège de St-Germain de Rimouski prospérera; il sera fréquenté, par une jeunesse nombreuse, appliquée, docile et pieuse. (2)

Le 27 décembre 1868, il va encore plus loin. Ayant décidé de construire un nouvel édifice pour loger son futur séminaire, il lance la fameuse **Oeuvre du Quinze sous** qu'il décrit ainsi:

(. . .) Nous nous proposons donc de remplacer les différentes quêtes indiquées pour le Collège et l'Evêché par une seule contribution annuelle, et cette contribution sera, **en moyenne de QUINZE SOUS ou la valeur de QUINZE SOUS, par communiant pendant dix ans. De cette façon**, une famille de **quatre communiants** n'aura à donner par année qu'un **écu à trois trente-sous**. Nous sommes d'ailleurs persuadé que beaucoup de familles à l'aise n'hésiteront pas à offrir deux, trois et quatre piastres annuellement, afin de suppléer à la pauvreté de quelques-uns de leurs co-paroissiens. (3)

Complétée par des appels particuliers et même une quête personnelle de l'évêque, la souscription rapporte les montants suivants (4):

Année	Quinze sous*	Dons part.	Quête de l'év.	Total
1869	\$2434.58	\$ 200.00	\$439.24	\$2973.82
1870	2467.15	50.15		2517.30
1871	2558.33	401.25	912.24	3871.82
1872	2608.01	54.87	616.08	3278.96
1873	2978.95	92.25	241.15	3312.35
1874	2571.77	1351.00	282.53	4205.50
1875	1657.53	93.18	150.00	1900.71

Sans attendre le résultat de ses appels, Mgr Langevin fait commencer la construction de l'édifice. Les fondations sont jetées en 1869 et la cérémonie de bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 27 août 1871; à cette date, "les murailles s'élèvent à la hauteur des ouvertures du rez-de-chaussée (5)". En décembre 1872, "les murs sont élevés au-dessus des fenêtres du premier étage, dans une moitié environ de la bâtisse; et dans l'autre moitié ils sont sortis de terre (6)". Enfin, dans une lettre pastorale du 19 mars 1875, l'évêque annonce avec joie que "la maçonnerie est terminée" et qu'on va travailler "aux planchers, escaliers, fenêtres, portes et divisions en colombage, afin que les élèves et les maîtres puissent y entrer à l'automne (7)".

Au début de l'année scolaire 1875-76, la petite communauté du séminaire est mobilisée pour préparer la bénédiction du nouvel édifice prévue pour le 4 novembre 1875: chants, discours de circonstance, une comédie intitulée **Le départ pour la Californie** sont au programme (8). A sa séance du 5 octobre, le conseil du séminaire décide des personnes à inviter: la principale sera l'archevêque de Québec, Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, qui présidera la cérémonie. Hélas! le 21 octobre, il faut tout décommander. Ce jour-là, en effet, Mgr Langevin et les autorités du séminaire "se rendent au Nouveau Séminaire pour voir à la destination de chacun des appartements. De l'un à l'autre, tout en badinant, le Préfet (c'est lui qui écrit) fait remarquer à l'Evêque, que la bâtisse n'est pas assez prête pour y entrer le 4 nov. et qu'alors on va s'exposer à faire rire de soi, si la bénédiction a lieu dans ces circonstances, le 4 nov." Ebranlé, l'évêque consulte les prêtres et décide de retarder la bénédiction. La nouvelle crée toute une sensation dans la communauté et même en ville où un comité d'organisation était déjà à l'oeuvre.

La perspective de passer l'hiver dans le "vieux" séminaire semble aigrir les esprits. Le 30 octobre, l'abbé Couture note dans sa chronique: "Les tiraillements sont à l'ordre du jour dans la communauté; l'autorité, la surveillance de certains maîtres de Salle paraissent très précaires".

Il a un ton encore plus nostalgique le 4 novembre:

Aujourd'hui devait se faire la bénédiction du Nouveau Séminaire, qui a été remise. — Au lieu de cela, Rimouski a eu la visite de l'Honorable McKenzie, premier Ministre d'Ottawa. Il lui a été présenté une adresse de flatterie et de bassesse par le Dr. Fiset, M.P. qui a fustigé le parti conservateur et qui a été déclaré par McKenzie, un des principaux soutiens du parti libéral. Il y a eu procession au flambeau par une bande de gamins, et illumination que ni le Séminaire ni l'Evêché n'ont faite, mais qu'on avait eu l'audace de demander à M. (Désiré) Vézina (assistant-supérieur).

Voilà ce qui s'appelle tomber de Charybde en Scylla!

Est-ce pure coïncidence? Quelques jours plus tard, les élèves se divisent en deux clans et s'affrontent durement. Le prétexte? Les mérites de Philippe Auguste et de Richard Coeur de Lion, discutés à la séance de la société Saint-Louis de Gonzague du 7 novembre. Par 22 voix contre 14, les membres donnent la palme aux défenseurs de Richard Coeur de Lion au désespoir des partisans de Philippe Auguste qui n'acceptent pas ce verdict. Dans les jours qui suivent, "la division se met dans la communauté": les perdants invectivent les gagnants, on écrit des chansons et des billets injurieux — genre "Jules Bernier est le noble rejeton de Vulcain"! —, on en vient même aux coups. . . Heureusement, les esprits se calment peu à peu, mais les séances de la société Saint-Louis de Gonzague ne recommencent pas de sitôt (9)!

Qui plus est, la zizanie s'installe aussi chez le personnel enseignant. Au cours de décembre, presque tout le monde est malade et les nerfs sont à fleur de peau. Le 14 décembre 1875, les ecclésiastiques, "mécontents du dîner", s'attirent les foudres de l'abbé Vézina; conséquence: un d'entre eux, chargé des exercices de chant, donne sa démission. . . pour quelques jours. A Noël, accrochage entre l'évêque et le préfet des études, F.-E. Couture, qui raconte dans sa chronique:

(. . .) Scène édifiante à la sacristie, devant les Eccl. et Ecoliers. L'Evêque envoie jusqu'à 2 fois chercher le Préfet qui ayant donné pour raison qu'il était trop fatigué pour assister aux offices Pontificaux, a considéré comme sans force les 2 messages apportés par M. Carbonneau et communiqués au Préfet en présence d'un Ecolier, Elias Morris. Il va falloir un Décret de la Congrégation des Rites, paraît-il, pour imposer au Préfet des Etudes du Séminaire, une nouvelle obligation, que le Droit Canon n'impose qu'aux chanoines et bénéficiaires des cathédrales.

Epuisé et miné par la maladie, Couture devient de plus en plus aigri. Le 27 décembre, il note qu'à la fin de la séance en l'honneur de la fête patronale de l'évêque "Mgr remercia les Elèves en termes élogieux, sans dire un mot de remerciements à ceux (lui surtout) qui avaient préparé la soirée"; il souligne avec plus d'amertume encore qu'on veille chez le directeur et que "le Préfet défait toutes les parures, seul, (et) termine à une heure après minuit". Seul baume sur ces plaies vives: les vacances du 31 décembre au 6 janvier, mais plus encore une visite du Préfet à l'évêque "qui le reçoit des plus affectueusement".

L'accalmie est cependant de courte durée. Le 9 janvier 1876, Mgr Langevin fait une violente sortie "contre la manière des Eccl. de se préparer à l'examen sans prendre des notes pour résumer leur auteur. Les Prof. de Dogme (M. T. Bérubé) et le Prof. de Pédagogie (M. Couture) sont mis en cause"; le lendemain, l'évêque récidive en exigeant du directeur des ecclésiastiques "de voir aux chambres comment les Ecc. se préparent aux examens". Une tempête se prépare!

Elle éclate à la fin de février. Le directeur des élèves, Thomas Bérubé, ayant démissionné pour cause de maladie, son remplaçant est désigné en sous-main, sans consultation du conseil. Deux clans se forment: Vézina et Couture d'une part, Octave Simard, le nouveau directeur, et les autres prêtres d'autre part. Si l'on en croit les propos de Couture, on se déchire à belles dents! En un page vitriolique, le chroniqueur raconte une longue conversation que ses adversaires tiennent sur son compte dans la soirée du 1er mars 1876 et il conclut: "Tout de même, ce sont des choses dures à digérer, et qui ont pour but immédiat de monter les Eccl. et les jeunes prêtres, sinon les Ecoliers, contre le Directeur du Grand Séminaire, M. Vézina et le Préfet". Informé du fait, Mgr Langevin joue le rôle de conciliateur, ce qui n'est pas sa spécialité. . .

C'est dans cette atmosphère survoltée que le conseil du Séminaire fixe la date nouvelle de la bénédiction, le 31 mai 1876. Les préparatifs font un peu oublier les dissensions et le chroniqueur se surprend à distribuer des compliments. Mais il n'est pas dit que la fête sera sans nuage.

Les Rimouskois sont les premiers à mettre du sable dans l'engrenage. Le dimanche, 21 mai 1876, le curé Joseph-Arthur Auger "appelle la malédiction du ciel sur les vendeurs de boisson en contravention à la loi. Les gens sont consternés. Un grand nombre sont très mécontents et refusent de prendre part à la fête du Sém.". Ainsi, quand les élèves s'affairent à la construction des arcs de triomphe, "les citoyens se tiennent généralement sur la négative". Seul l'enthousiasme écolier des derniers jours les réveille un peu.

Et le grand jour arrive. La veille, le mardi 30 mai, une délégation rimouskoise se rend à Rivière-du-Loup à la rencontre des invités de marque — six évêques, de nombreux prêtres, quelques laïcs — qui passent du Grand Tronc à l'Intercolonial "tout pavoisé, surtout l'engin qui est paré de couronnes". Le lendemain, après une solennelle messe pontificale, l'archevêque de Québec préside la bénédiction qui est suivie d'un dîner froid et d'une soirée dans la grand'salle du nouveau séminaire. La journée est fastueuse et le chroniqueur ne peut s'empêcher de remarquer: "Tous les étrangers se sentent incapables d'exprimer leur étonnement du succès de la fête, de la civilisation et du progrès de Rimouski, ainsi que de la beauté de ses édifices religieux et de la splendeur de ses fêtes qui égale celles des grandes villes de la Province."

Oui, la fête a été splendide, mais elle a donné lieu à quelques petits incidents. D'abord, au dîner qui regroupe environ 105 personnes, on assiste à un règlement de compte: "Places officielles données à M. D. Vézina, Dumas (nouveau procureur) & Couture du Sém. — MM. Simard & (Th.) Bérubé n'en ayant point reçu de spéciales n'ont pas voulu se mettre à table où il y avait plusieurs places de surplus". Outrés, ces derniers "se retirent des préparatifs de la soirée".

D'autre part, les discours officiels réveillent les échos de la querelle à propos du fondateur du séminaire (10). Partisan irréductible de l'abbé

Georges Potvin, Couture juge les orateurs d'après les éloges qu'ils font de son idole. Mgr Antoine Racine fait le sermon à la messe pontificale; "M. Potvin y est mis en oubli dans l'historique du Séminaire" et le chroniqueur trouve l'action et l'élocution du prédicateur "assez monotones". A la séance du soir, deux discours sont consacrés aux origines du séminaire de Rimouski. Le premier, de l'abbé Thomas Bérubé, est un franc succès: c'est un éloquent historique de la maison "fondée par M. Tanguay (. . .) et relevée par M. Potvin". Le second n'a même pas pu être achevé: "on se rappellera longtemps, écrit toujours Couture, le fiasco de M. Derome (François-Magloire Derome, beau-frère de Mgr Langevin) qui ayant la voix étouffée n'a pu se faire entendre au milieu du tumulte, des sifflements et du tapage de la partie rustique et sans éducation de l'auditoire (1000 personnes), malgré les deux avertissements de l'Evêque et du Gr. Vicaire (Edmond Langevin), de garder le silence". Sans doute l'orateur était-il indisposé, mais n'avait-il pas osé dire "que l'histoire du Sém. avant l'arrivée de Mgr Langevin n'est pas longue"? Et Couture d'exploser:

Oui, quand on ne connaît rien, et que l'on veut enlever à M. Geo. Potvin, la gloire d'avoir en 1862 fondé à Rimouski, un Collège qui est loin d'être la continuation du Collège Industriel de M. Cyp. Tanguay en 1856, et qui avait un Elève qui terminait ses Etudes en 1867, quand Mgr Langevin arrivait à Rimouski. — Mr Potvin, vous n'avez pas voulu assister à cette soirée. Vous avez pressenti l'injustice dont vous seriez l'objet, le tintement de vos oreilles a dû vous apprendre, dans votre retraite de St-Aubert, ce qu'on vous enlevait de mérite et de gloire pour le donner à d'autres.

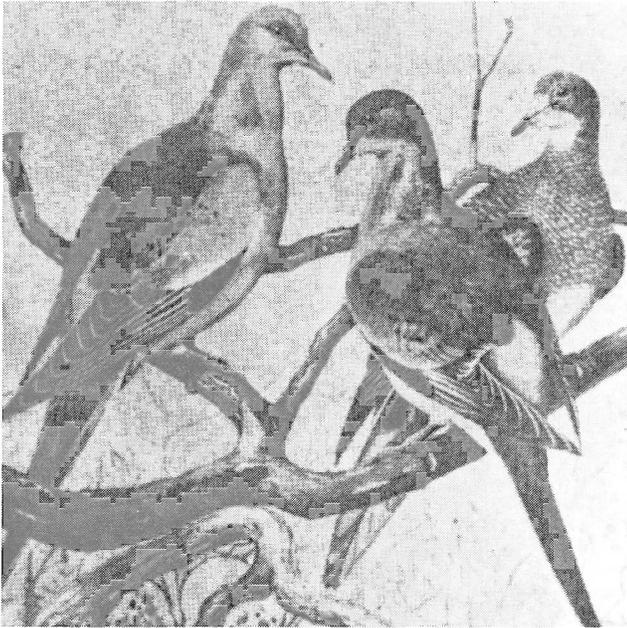
Pas surprenant que l'avocat Derome ait dû "laisser la tribune couvert de confusion"!

Le 2 juin 1876, tous les visiteurs sont partis et la vie reprend son cours ordinaire. Quelques classes sont déménagées dans le nouveau séminaire, mais l'emménagement ne sera terminé qu'en septembre. L'argent manque de plus en plus; l'organisation d'une loterie corrige en partie la situation. A l'usage, la bâtisse s'avère difficile à chauffer et ses habitants gèlent au moment des grands froids. Mais le manque de confort n'empêche pas la vie intellectuelle et le séminaire de Rimouski semble en plein essor quand, le 5 avril 1881, un incendie détruit l'édifice si difficilement construit. Tout est à recommencer. . .

Nive Voisine,
Département d'histoire,
Université Laval.

- 1- **Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr. Jean Langevin, et statuts synodaux du Diocèse de Saint Germain de Rimouski**, I, p. 533. Le mandement est du 17 mai 1867.
- 2- **Ibid.**, p. 537s.
- 3- **Ibid.**, p. 479.
- 4- **Ibid.**, p. 488, 548. A ces sommes, il faudrait ajouter diverses corvées organisées par les paroissiens de Rimouski, de Sainte-Luce, de Saint-Anaclet et de Bic.
- 5- **Ibid.**, p. 544.
- 6- **Ibid.**, p. 547.
- 7- **Ibid.**, p. 551.
- 8- A moins d'avis contraire, tous les renseignements sont tirés des **Notes de M. l'abbé F. Elzéar Couture ou chronique du Séminaire de Rimouski de 1863-1883**, conservées aux archives du Séminaire de Rimouski. L'abbé Couture avait été nommé chroniqueur de la maison le 18 avril 1875.
- 9- Les séances reprennent le 29 décembre 1875. "A 7¼, séance de la Soc. S.L. de Gonzague. La Soc. paraît adopter le Procès-verbal de la séance du 7 novembre; mais le Préfet refuse de l'admettre et en donne les raisons dans une très vive et très forte allocution; il montre la porte aux membres qui voudront continuer la division. (. . .) L'allocution du Dir. de la Soc. sur laquelle il affirme son contrôle, a été un coup de foudre."
- 10- Les discours reproduits dans la brochure intitulée **Bénédictio du Nouveau Séminaire de Saint-Germain de Rimouski**. Rimouski, Impr. Adhémar Dion, 1876. 76 p. Sur la controverse, on peut lire: Fortin, Alphonse. **Album des Anciens des Séminaires de Rimouski**. Rimouski, Impr. Gilbert, 1940. XXVI, 396, 159 p.; Charron, Fortunat. **Fêtes du cinquantenaire le 22-23 juin 1920**. Rimouski, Impr. Vachon, 220 p.; Sylvain, R. Philippe. **De la fondation du Collège de Rimouski et de son fondateur**. Rimouski, Impr. Létourneau, 1903, 9 p.; **Le Collège Industriel de Rimouski**. Rimouski, Létourneau, 1903, 21 p.

Nos tourtes d'autrefois



Si ce n'était de la **tourtière**, ce pâté de viande ainsi nommé en mémoire d'un mets que l'on faisait autrefois avec la chair des pigeons connus sous le nom de tourtes, il n'y aurait probablement rien dans la vie courante de notre temps pour rappeler le souvenir de ces oiseaux qui ont surabondé jadis dans nos parages et qui sont entièrement disparus depuis environ cent ans. Mais la **tourtière** que nous dégustons au Québec, surtout à l'époque des fêtes, étant faite généralement de viande de porc, n'a rien par elle-même qui puisse nous renseigner sur la nature et le caractère des tourtes. Il n'est donc pas étonnant que ces oiseaux soient si peu connus de nos jours et que, pour bien des gens, ils fassent même partie de la légende.

Il existe pourtant des sources authentiques de renseignements sur les tourtes: ce sont des écrits qui signalent leur présence dans un lieu donné et qui traitent de leurs moeurs, ainsi que des études se rapportant aux particularités de leur espèce. Car ces oiseaux n'ont pu être les hôtes saisonniers de nos bois et de nos champs pendant deux siècles et demi, sans s'imposer à la curiosité des historiens et des chercheurs, en particulier des ornithologistes, ni sans devenir l'objet d'une commune observation dans le peuple. C'est un fait qu'ils ont souverainement attiré l'attention, tant par le phénomène de leur nombre que par leur importance comme ressource alimentaire. On pourrait s'attendre à voir de ces oiseaux dans plusieurs de nos musées, mais il se trouve, paraît-il, que deux seuls

spécimens sont conservés dans tout le pays: ils sont au musée du Séminaire de Sherbrooke.

Cent ans après la disparition des tourtes, il n'y a donc que ces données historiques, scientifiques et concrètes qui peuvent les faire connaître. Celles-ci remontent pour ainsi dire aux premiers temps de la colonisation canadienne-française. Il en est question, par exemple, dès 1663, dans le petit ouvrage de Pierre Boucher, intitulé: **Histoire Véroitable et Naturelle des Moeurs et Productions du pays de la Nouvelle-France**. On y lit en effet:

"Il a d'une autre sorte d'Oyseaux, qui se nomment Tourtes ou Tourterelles, (comme vous voudrez): elles sont presque grosses comme des pigeons, et d'un plumage cendré; les masles ont la gorge rouge, et sont d'un excellent goust. Il y en a des quantitez prodigieuses, l'on en tue des quarante et quarante-cinq d'un coup de fusil; ce n'est pas que cela se fasse d'ordinaire; mais pour en tuer huit, dix ou douze, cela est commun; elles viennent d'ordinaire au mois de May, et s'en retournent au mois de Septembre; il s'en trouve universellement par tout ce pays-ci. Les Iroquois les prennent à la passée avec des rets; ils en prennent quelquesfois des trois et quatre cens d'un coup." (Edition 1882, pp. 76 et 77)



En 1687, c'est un aventurier français, le baron de La Hontan, qui en parle dans la relation de ses **Nouveaux Voyages dans l'Amérique Septentrionale**. Dans sa onzième lettre, il raconte :

"Nous nous lassâmes au bout de quinze jours de ne manger que des oiseaux de Rivière, nous voulûmes faire la guerre aux Tourterelles, dont le nombre est si grand en Canada, que Mr l'Evêque a été obligé de les excommunier plus d'une fois, par le dommage qu'elles faisoient aux biens de la terre. Nous nous embarquâmes pour aller à l'entrée d'une prairie où les arbres des environs étoient plus couverts de ces Oiseaux que de feuilles; car comme c'étoit justement le temps que ces Oiseaux se retirent des païs Septentrionaux pour aller vers le Midi, il sembloit que ceux de toute la terre avoient choisi leur passage en ce lieu-là. Je crois que mille hommes auroient pû s'en rassasier sans peine durant dix-huit ou vingt jours que nous y séjournâmes." (Tome premier, p. 79)

Dans son ouvrage: **Avantures ou Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, 1738**, l'historien Charles Le Beau dit à peu près la même chose que le précédent :

"Le nombre de Tourtres ou espèce de Tourterelles, qui viennent dans ce Païs pendant l'Eté, est si monstrueux, que lorsqu'elles se jettent sur des terres ensemencées, elles n'y laissent aucuns grains; desorte que l'Evêque du Canada s'est vu contraint, en de certains tems, de faire faire des Prières publiques à cette occasion & d'exorciser ces animaux qui n'y portent présentement pas de dommage, parceque les Habitans qui commencent à s'y peupler sont ravis de les y voir & se font un plaisir de les tuer. J'en ai abbatu moi-même jusqu'à 44 d'un seul coup de fusil. Les Canadiens mettent des perches en pente vis à vis de leurs portes, où ces Oiseaux se perchent, ils les prennent tout de file & en peuvent tuer plus que je ne viens de dire d'un seul coup, sans sortir même de leurs maisons." (Tome 1, pp. 93 et 94).

De semblables témoignages sur les tourtes se trouvent encore dans bien d'autres récits de voyages à travers le continent. Qu'il suffise, par exemple, de mentionner :

- 1- **Voyages dans l'Amérique du Nord**, par Pierre Kalm, naturaliste suédois;
- 2- **Etat présent du Canada**, par le sieur Nicolas-Gaspard Boucault;
- 3- **Voyage au Canada, dans le Nord de l'Amérique Septentrionale**, par J.C.B., que l'abbé H.R. Casgrain croit être M. Bonnefons;
- 4- **Cinq années de Séjour au Canada**, par Edward Allen Talbot;

5- **Journal d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale**, dont l'auteur n'est pas nommé. Chacune de ces publications fait état surtout de l'étonnante multiplicité de ces oiseaux pendant l'été, ainsi que de la facilité d'en faire la chasse. Il faut dire cependant que ce n'est qu'occasionnellement et plutôt superficiellement qu'on y aborde la description et le comportement de leur espèce.

Pour vraiment se renseigner sur les tourtes, il est bien évident qu'il faut plutôt avoir recours aux ouvrages des grands naturalistes de leur temps. Ceux-ci ont été nombreux à s'intéresser à ces volatiles et à leur consacrer au moins quelques pages dans l'ornithologie de l'époque. Nous avons, par exemple, de Vieillot: **Histoire naturelle des Oiseaux de l'Amérique Septentrionale [1807]**; d'Alexander Wilson: **American Ornithology (1814)**, ouvrage continué un peu plus tard (1824-1833) par Charles-Lucien Bonaparte. Nous avons surtout du très célèbre Jean-Jacques Audubon: **The Birds of America et Ornithological Biography**. Remplis des descriptions les plus vivantes et des peintures les plus fidèles, ces derniers ouvrages sont ceux qui nous ont le mieux appris à connaître les tourtes. Ils ont servi d'inspiration et de guide à la plupart de nos ornithologues contemporains, à James McPherson LeMoine, par exemple, pour **Ornithologie du Canada**, en 1861, et à C.-E. Dionne pour **Les Oiseaux du Canada**, en 1883, et **Les Oiseaux de la Province de Québec**, en 1906.

En puisant à ces sources différentes, il devient donc possible de décrire les tourtes et de les faire revivre dans notre imagination. Nous y apprenons d'abord que ces oiseaux étaient une variété de pigeons, appelés pigeons voyageurs, **passenger pigeons** pour les Anglais. Etant de la famille des colombidés, ils avaient la tête petite, le cou assez long et les ailes ainsi que la queue allongées et pointues. Les plus gros pouvaient avoir jusqu'à seize pouces et un quart de long et une envergure de vingt-cinq pouces. Le bleu grisâtre de leur tête dominait sur leur plumage, mais ils avaient le dos teinté de gris olive, les ailes tachetées de noir et les côtés du cou nuancés de vert, de pourpre et d'écarlate. Le roux pourpre de leur gorge et de leur poitrine devenait presque blanc à l'abdomen. Enfin ils avaient le bec noir et l'iris rouge orangé. Les femelles étaient un peu plus petites que les mâles et leurs couleurs avaient moins d'éclat.

Ces oiseaux, qui venaient passer les plus beaux mois de l'année dans nos régions, soit de mai à septembre, se réfugiaient dans les bois de haute futaie pour construire leurs nids. C'est là qu'ils revenaient toujours comme à un dortoir, pour la nuit, quelle que fût la distance parcourue durant le jour pour trouver leur nourriture. Ils se nourrissaient généralement des graines de l'érable, de l'orme, du chêne et du hêtre, ainsi que de certains petits fruits, comme les poires sauvages et les merises; mais ils s'abattaient

aussi sur les terres cultivées pour dévaster surtout des champs de blé et de sarrasin. Doués d'une vue pénétrante, ils savaient découvrir, du haut des airs, les bons endroits où ils pouvaient se rassasier. Quant aux dommages que ces déprédateurs causaient aux récoltes, ils étaient ordinairement proportionnés à leur grand nombre.

En effet, les tourtes étaient en nombre incalculable. La quantité extraordinaire des individus qui composaient leurs bandes ou leurs troupes et celle non moins prodigieuse de leurs troupes elles-mêmes, voilà ce qui paraît avoir étonné le plus dans leur histoire. Au dire de P.A. Taverner, l'auteur de **Les Oiseaux de l'Est du Canada**, leur nombre constituait jadis l'une des merveilles de l'Amérique. Cet auteur ajoutait: "Si les descriptions de leur nombre n'étaient pas accompagnées de témoignages détaillés, rapportés par des personnes absolument dignes de foi, elles sembleraient purement fantaisistes." (p. 124) Audubon lui-même, qui les a observées à loisir dans le Kentucky, alors que des troupes étaient en migration vers le sud, dit qu'il hésite à raconter ce qu'il a vu, tant il le trouve phénoménal. Il parle de centaines de troupes qu'il a vues passer, un jour, lesquelles pouvaient renfermer chacune au delà d'un milliard d'oiseaux. Il basait ce chiffre sur la densité du groupement et non sur une simple conjecture. Le grand naturaliste fait remarquer que le passage de ces oiseaux obscurcissait le ciel en plein midi, que leur fiente, semblable aux flocons d'une neige fondante, tombait sur le sol et que le bourdonnement continu de leurs ailes l'étourdissait et le portait à dormir.

Chaque migration de tourtes, en mai et en septembre, durait de deux à trois semaines. C'était à ces occasions qu'il s'en tuait le plus, car les paysans avaient appris à choisir un bon affût pour les attraper au passage. Ils les tuaient avec des fusils ou des flèches, et le plus souvent, il leur suffisait d'être armés de perches, de planches ou de gourdins. Il se tuait aussi beaucoup de tourtes dans les mois de juillet et d'août, alors qu'elles sortaient du bois pour ravager les cultures. C'était encore à coups de fusil ou avec des attrapes, surtout avec des rets. Enfin des chasseurs allaient même les surprendre dans leurs retranchements, au coeur de la forêt où elles se nichaient. Là encore il s'en faisait parfois un grand carnage, surtout à la tombée de la nuit, lorsqu'elles rentraient de leur randonnée diurne. Comme les tourtes étaient plutôt maigres au début de la saison, des personnes en capturaient quelquefois aussi pour les engraisser. Il suffisait alors de les nourrir au blé pendant une quinzaine de jours pour les rendre comme pelotons de graisse et obtenir que leur chair devienne aussi blanche que celle des poulets.

Quant à ces tourtes qu'on abattait et qu'on prenait en si grand nombre, elles étaient sans

contredit un apport précieux pour l'alimentation. On les mangeait en ragoût ou bien on en faisait le pâté qui a pris le nom de **tourtière**. Dans les familles, il était généralement d'usage de saler et de mettre en barils les poitrines de ces oiseaux et de réserver les autres parties pour la consommation immédiate. Certains voyageurs rapportent que dans les grandes tueries en forêt, quantité de tourtes servaient même à l'engraissement des porcs. Inutile de dire que les oiseaux de proie et les carnassiers avaient beau aussi s'en gaver. Il en allait beaucoup sur les marchés. Audubon nous dit encore qu'en 1805, il a vu des voiliers ayant une cargaison complète de tourtes, venir les décharger sur les quais de New-York où elles se vendaient un sou la pièce, et qu'en mars 1830, elles étaient si abondantes sur les marchés de cette ville, qu'on en rencontrait partout.

En ce temps-là, on a pu croire que les tourtes, malgré le massacre qu'on en faisait, étaient une manne inépuisable. Mais vers 1850, on s'aperçut déjà qu'elles diminuaient d'une année à l'autre. J.M. LeMoine en fait lui-même la constatation dans son ouvrage, en 1861. Un peu plus tard, en 1872, c'est l'abbé Léon Provancher qui en parle dans **Le Naturaliste Canadien**: "Les tourtes, dit-il, bien qu'elles ne puissent être dites rares aujourd'hui, à Québec, sont cependant beaucoup moins communes qu'elles ne l'étaient il y a une trentaine d'années. On ne les voit guère plus opérer leurs migrations par bandes immenses et s'offrir au chasseur en telle quantité, qu'il ne savait souvent comment disposer d'une pareille abondance. Les chasses à l'affût et au filet ne sont presque plus connues à présent. Nos défrichements leur auraient-ils enlevé cette fraîcheur qu'elles venaient chercher autrefois dans nos forêts? On serait tenté de le croire." (Vol. IV, p. 324). Les tourtes se montrèrent encore, paraît-il, en bandes assez nombreuses dans plusieurs de nos paroisses, jusqu'en 1875. Mais ce fut la fin des migrations massives: par la suite et pour quatre ou cinq ans environ, elles n'ont été vues que par petits troupeaux ou par couples isolés. En 1880, on parlait déjà de leur complète disparition, triste phénomène qu'on attribua alors à une maladie à laquelle elles n'avaient pu résister.

Cette disparition si subite des tourtes n'a pas été sans alarmer les autorités gouvernementales de l'époque, surtout les personnes intéressées à la conservation de la faune. Dans l'espoir qu'on pourrait au moins assurer la survie de l'espèce, on a offert alors une forte récompense à quiconque en signalerait un couple reproducteur. Ce fut cependant peine perdue, même si le bruit a couru quelque temps qu'il s'en trouvait encore plusieurs individus aux Etats-Unis, principalement dans le Minnesota. Une rumeur veut que la dernière des tourtes se soit éteinte en 1914, dans le jardin zoologique de Cincinnati.

Léo Bérubé, ptre.

Petite histoire

de mots, petits mots d'histoire

Il serait facile de disserter sur les liens théoriques qui unissent histoire et linguistique. Il suffit de partir d'une simple définition de la linguistique — La linguistique est la science du langage (1) — et d'une certaine définition de l'histoire — L'histoire est la connaissance du passé humain (2) — pour déduire que, par l'objet du moins, les deux disciplines se recoupent. L'une étudie globalement le phénomène humain dans sa durée; l'autre, moins ambitieuse, se contente de décrire un trait universel de l'homme: le langage articulé. On pourrait aussi montrer que, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la linguistique (avant que ce mot n'existe, on parlait de grammaire historique, de grammaire comparée ou encore, de philologie) a subi l'influence de la méthode historique et que, depuis quelque temps, l'histoire, comme l'anthropologie ou la philosophie, se cherche un visage scientifique en lorgnant du côté de la linguistique: depuis l'avènement du structuralisme, en effet, la linguistique fait figure de modèle parmi les sciences humaines, en raison de son haut niveau de formalisation (3).

Une démarche plus concrète

Pour jeter un peu de lumière sur les rapports entre histoire et linguistique, il nous semble préférable d'adopter une démarche plus concrète, à partir des mots de tous les jours. Comment se fait-il que, malgré le "Bill 22", vous employez régulièrement des mots comme **concerto**, **adagio**, **andante** ou encore, **spaghetti**, **macaroni** et tutti quanti? Serait-ce que la mafia régite (Oh!) même la langue? L'histoire explique tout cela: les guerres d'Italie ont permis aux Français de rapporter des choses **et des mots** comme butin.

L'influence italienne, au moment de la Renaissance, explique qu'en musique comme au théâtre (commedia dell'arte, pantalone), on retrouve beaucoup d'italianismes. Pour les termes de cuisine, laissons la CECO poursuivre ses recherches. . . Je donne ma langue au cha cha cha!

Sur un autre plan, je n'ai pas à montrer comment le français du Québec fut historiquement enrichi (?) d'un soupçon d'influence anglaise, puis américaine. Quelques propriétaires de boutiques de la rue St-Germain à Rimouski se feront un plaisir de vous servir un petit cours d'appoint sur le sujet. . .

Notre jargon — pourquoi pas notre argot, justement? — est un phénomène historique: les hommes forment (ou déforment) leur langue dans le temps. La langue, phénomène social par excellence, est à la fois le produit et le moyen de la vie en société.

Sacres et sigles

Quand les choses vont mal, on sacre. . . et crée des mots. Qui ne se distingue pas du vulgaire par un joli petit juron bien à lui? Foin des câlifs et des criffs! Quand ça minote, on crée des comités. . . et des sigles, qui deviennent des noms communs: C.E.G.E.P., C.R.D., O.P.D.Q., G.R.I.D.E.Q., O.D. I., O.D. II, . . .III, . . .IV, . . .

Conservatisme et néologisme

La réalité change, les mots restent: on parle encore de voitures, de poêles, de plumes, bien que l'objet désigné soit tout différent. La réalité demeure, les mots changent: il n'y a plus de croque-mort à Rimouski; on fréquente 'pompeusement' le thanatologue. . . On fait pipi comme Balzac ou Molière, mais l'on va maintenant

aux w-c, aux toilettes, au petit coin, au cabinet (quand on a mangé trop de hot-dogs ?), au lavabo, au téléphone ou au pipiroom, si l'on n'ose pas, sadiquement, faire pleurer Germaine!

Il faut un peu d'histoire pour comprendre l'origine de ces expressions. Sans la connaissance d'un petit fait historique, le plus savant des étymologistes y perd son latin. Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre **téléphone** et **toilette**? La métonymie euphémique qui fait qu'on désigne "le petit coin" par le mot **téléphone** repose sur un petit fait historique. En France, dans les cafés, on place généralement le téléphone près du "petit coin"; ce rapport de contiguïté dans la réalité, rapport qui n'a rien de linguistique, fonde la métonymie. Le transfert a des motifs psycho-linguistiques, bien sûr, mais la cause du changement est historique (4).

La langue d'ici

Est-il possible de trouver, dans le parler de l'Est du Québec, des faits linguistiques qui ne peuvent s'expliquer que par des faits historiques purement locaux? Au niveau de la phonétique et de la syntaxe, ce n'est guère possible; ici comme ailleurs, les changements phonétiques et syntaxiques se produisent d'une façon continue, imperceptible. Au niveau lexical, par contre, beaucoup de changements sont spontanés, instantanés: une métaphore, une métonymie ou une ellipse produit un changement brusque. Ces figures établissent une discontinuité **localisable** et **situable dans le temps**.

En langue écrite, on peut dater l'émergence d'un mot. Les dictionnaires étymologiques ne se gênent d'ailleurs pas pour mettre une date de naissance sur un mot.

Exemple:

"FUEL, 1960 (d'abord, fuel-oil, 1948). Empr. de l'angl. fuel "combustible" + oil "huile" (5).

Il serait pour le moins imprudent, en langue parlée, de mettre une date précise sur une innovation. Pourtant, en théorie, il faut bien qu'un changement se produise à un moment donné, en un lieu précis, sinon il ne se produirait jamais. Au fait, est-il possible de trouver une expression bien localisée qui ait pour cause un fait historique vérifiable dans l'espace-temps?

Les mots d'ici

En fouillant dans le vocabulaire du Bas St-Laurent et de la Gaspésie (6), j'ai d'abord constaté que bien peu de mots ont une valeur purement locale ou régionale. Ex nihilo, nihil fit. En langue comme ailleurs, on crée à partir de ce qui existe: on importe, on emprunte, on arrange, on combine, on modifie, on transforme, on déforme, presque toujours, on construit à partir du donné, de l'héritage linguistique. Mais il arrive souvent que l'innovation ou le changement prenne racine dans la réalité non-linguistique.

ALCIDAS et BECHARDS

Quel savant linguiste, s'en tenant aux racines grecques ou latines, franques ou celtiques, pourra m'expliquer l'origine du nom pluriel **alcidas**, dans l'exemple suivant?

J'vois pas grand chose. Mes **alcidas** marchent mal"

Ste-Anne des Monts (7).

Plusieurs témoins (8) de la région de Ste-Anne des Monts m'affirment connaître cette expression, relevée pour la première fois en 1972. Mieux encore, l'explication qu'ils me fournissent concorde parfaitement: Mgr Alcidas Bourdages, qui fut curé de Ste-Anne des Monts de 1954 à 1972, avait la remarquable habitude de gesticuler continuellement lorsqu'il parlait ou prêchait. "Ses bras marchaient comme des essuie-glace", raconte-t-on.

A partir de ce fait historique, il devient possible d'avancer l'hypothèse que le signifiant '**alcidas**' s'est substitué au signifiant 'essuie-glace', par une métaphore fondée sur une similitude de fait entre les deux signifiés (le mouvement des bras = le mouvement des essuie-glace).

Si la métaphore répond à un processus psychologique connu, il n'en demeure pas moins que la cause initiale réside dans un fait purement historique, localisé dans le temps et

dans l'espace: un homme, encore vivant soit dit en passant, qui occupait une fonction déterminée, en un lieu déterminé, à un moment déterminé, a donné son nom à une chose.

Inutile de préciser qu'il est exceptionnel qu'une innovation linguistique puisse être située avec semblable précision. Qui a lancé cette heureuse métaphore populaire? Impossible de trouver le 'coupable'. Reste que Mgr Alcidas Bourdages sera bien vengé si, comme Messieurs Sandwich et Calépin, il atteint le sommet de la célébrité: devenir un nom commun!

A vous de jouer

Maintenant que vous tenez la clé, pouvez-vous trouver l'origine et le sens du nom pluriel **béchards** dans les exemples ci-dessous?

"Tiens, t'as sorti tes petits béchards!"

Ste-Anne des Monts

Mets tes béchards pour travailler dans le jardin".

Ste-Anne des Monts (7).

Vous avez peu de chance de trouver que des béchards, ce sont des "bottes de caoutchouc noir, sans lacets, montant jusqu'aux genoux", si vous ne connaissez pas le petit fait suivant. Il y avait, à Ste-Anne des Monts encore une fois (9), une certaine famille Bécharde, pas très riche il faut croire, dont le père et les enfants portaient en tout temps des **bottes de caoutchouc noir**. On parlait donc, avec un humour incertain, des **bottes à Béchards**; puis, grâce à la fréquence et à la notoriété de l'expression, l'ellipse se fit: "des bottes à Bécharde" devint "des béchards".

Autre expression locale bien attestée, qui s'éclaire par la petite histoire. Généralisons, extrapolons un peu, et nous commencerons à percevoir les liens étroits entre langage et vie, linguistique et histoire.

Sur cette lancée, essayez pour voir! Imaginez d'où viennent les mots **aveindre**, **cipaille**, **bouchure**, **bouscotte** ou **bouscrotte**, **doriet**, **guenillou**, **hospor**, **matillon**, **pourcie**, **rambodo** et mille autres (10).

Sans être purement locaux, tous ces mots présentent un aspect plus ou moins régional. Vous trouverez aussi, en explorant les surnoms, des petits faits fort intéressants pour la connaissance de l'histoire locale.

Et si la toponymie mouche vous pique, cherchez d'où viennent les noms de lieux et autres "accidents géographiques" de la région. Pourquoi Bic, Cap-à-l'Original, Cap-aux-Meules, Cap-Chat, Gros-Morne, Anse-à-X ou Y? Pourquoi Les Méchins, Marsoui ou Caplan?

Pour Rocher Percé, ça va, merci. . .
Guy Simard, professeur
Université du Québec
à Rimouski

NOTES

- 1- Perrot, J. **La linguistique**. Paris, P.U.F., 1971, p. 10.
- 2- Marrou, H.-I. **De la connaissance historique**. Paris, Seuil, 1966, 5e éd., 316 p.
- 3- Sur les rapports entre histoire et linguistique, on lira avec profit:
a) Robin, R. **Histoire et linguistique**. Paris, A. Colin, 1973, 307 p.
b) Mounin, G. **Histoire de la linguistique des origines au XXe siècle**. Paris, P.U.F., 1967, 226 p.
- 4- On trouvera un exposé sur les causes des changements linguistiques, dont les causes historiques, dans l'ouvrage suivants:
Ullman, S. **Précis de sémantique française**. Berne, Francke, 1959, 352 p.
- 5- Block, O. et Wartburg, W.V. **Dictionnaire étymologique de la langue française**. Paris, P.U.F., 1968, 682 p.
- 6- Simard, G. et collaborateurs. **Vocabulaire du Bas St-Laurent et de la Gaspésie**. Rimouski, U.Q.A.R., 1971, 60 p.
- 7- Exemple tiré du fichier que l'auteur a monté en collaboration avec ses étudiants.
- 8- Le vicaire de la paroisse de Ste-Anne des Monts, en présence d'un résident de l'endroit, a confirmé, avec un grand sourire, l'authenticité de cette expression, le 22 mars 1976.
- 9- N'allez pas croire que c'est le seul endroit de la région où l'on invente des mots. On le fait partout. Ces exemples entrent mieux dans mon propos, voilà tout.
- 10- Pour le vocabulaire de la Gaspésie, voir:
Massignon, G. **Les parlers français d'Acadie**. Paris, Klincksieck, 1962, 2 vol., 990 p.

Les pèlerinages de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père : REFLET D'UNE MENTALITE RELIGIEUSE



Depuis les époques les plus reculées des civilisations méditerranéennes, le monde connaît le pèlerinage. Ce phénomène religieux n'est pas particulier au monde chrétien. Beaucoup de religions actuelles possèdent leurs propres lieux de pèlerinage. Pour les Musulmans, c'est le pèlerinage à la Mecque; pour les Boudhistes, c'est la visite des lieux où vécut Boudha. Les Chrétiens, pour leur part, visitent Rome ou Jérusalem.

Quelle est la signification d'un pèlerinage? Celui-ci peut répondre à plusieurs préoccupations: moyen puissant d'affirmer l'universalité d'une croyance (1), ou encore, un moment privilégié où l'homme entre en contact avec les forces divines. Il a, le plus souvent, pour objet une dévotion spéciale à un saint, comme dans le cas qui nous intéresse ici. L'historien Alphonse Dupront a bien dégagé la signification du pèlerinage:

Le pèlerin est l'homme qui marche, dans le plein allant de son corps porté sur ses deux pieds. Il n'est pas plus sûre vérité d'affrontement à l'espace: espace nu, corps debout, un pied devant l'autre. Cela pose une thérapie du pèlerinage ne serait-ce que dans une épreuve triomphante du corps. Cela confère surtout, dans cet espace à parcourir, la réalité d'un espace sacré. (2)

1. Les pèlerinages dans l'histoire religieuse du Québec

Le Québec, province où la religion est le phénomène social par excellence, n'est pas resté à l'écart au plan des manifestations religieuses de

pèlerinage. Dès le début de la Nouvelle-France et particulièrement sous l'épiscopat de Mgr de Laval, les pèlerinages sont présents. L'apparition de pèlerinages à Sainte-Anne-de-Beaupré ne date-t-elle pas du XVIIe siècle? C'est en réaction aux premiers assauts de la désacralisation que l'Eglise catholique renouvèlera sa spiritualité au XIXe siècle et que les manifestations de pèlerinage prendront un essor considérable dans la province. A ce moment, on remet à l'honneur l'imitation de Jésus-Christ et les manifestations collectives de foi prendront une ampleur jusque là inconnue. Les pèlerinages sont aussi un des volets de la dévotion populaire, même si le "fidèle québécois a tendance à compartimenter sa vie et à oublier dans sa vie quotidienne son engagement religieux."(3)

Ce renouvellement de la spiritualité va de pair avec l'importance que les évêques du Québec ont accordé au culte de sainte Anne. En effet, ces derniers ont fait accepter par le pape Pie IX en 1876 que la province ecclésiastique et civile de Québec soit placée sous le patronage de sainte Anne.

Dans un mandement collectif à cette occasion, ils vont justifier le culte réservé aux saints, aux reliques et aux images puisque "si Dieu n'avait pas pour agréable la confiance aux reliques, l'aurait-il récompensé d'une manière si éclatante? (. . .) D'ailleurs, quoi de plus conforme aux usages et aux instincts de tous les peuples." (4) Ainsi justifié, le culte à sainte Anne ouvrait la voie aux grandes manifestations de pèlerinage. Mais dans la mentalité religieuse de cette époque, comment "l'Eglise thiomphaliste" (5) définissait-elle le phénomène des pèlerinages? Mgr Michel-Thomas Labrecque, ancien évêque de Chicoutimi, définit ce qu'est un pèlerinage catholique dans un sermon prononcé à Sainte-Anne-de-Beaupré lors du premier concile plénier de Québec:

Qu'est-ce qu'un pèlerinage? Je réponds que c'est le théâtre le plus éclatant de la puissance de Dieu, et le rendez-vous le plus salubre des infirmités humaines.

Dieu qui a créé le monde, continue de manifester sa puissance. Il promène librement sa souveraineté dans le monde entier (. . .)

Or, un pèlerinage c'est un de ces lieux privilégiés que Dieu a ehoisis (sic) pour manifester sa puissance et sa bonté, où s'opère en faveur des âmes les plus étonnantes merveilles. (6)

Voilà soulignée toute l'importance qu'on a accordée au culte de sainte Anne et aux pèleri-

nages dans notre tradition catholique canadienne-française.

* **Pointe-au-Père, lieu diocésain de pèlerinage**

C'est de 1867 que date l'érection canonique du diocèse de Rimouski. Mgr Jean Langevin était nommé titulaire de ce nouveau diocèse. A cette époque, la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski avait pour frontières, à l'ouest, les limites de la paroisse de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, et à l'est, celles de Sainte-Luce. Jusqu'en 1882, le territoire actuel de la paroisse de Pointe-au-Père était divisé entre Rimouski et Sainte-Luce.

Mais, vu l'importance grandissante des activités maritimes à la Pointe-au-Père, les citoyens de cette partie est de Rimouski ont adressé à Mgr Langevin, en 1873, une demande pour y voir bâtir une chapelle. Le texte de cette pétition démontre bien les préoccupations qui furent présentes avant même la création de la paroisse. Les justifications apportées pour appuyer leur revendication tournent autour de la navigation et du culte que les marins ont envers sainte Anne.

Les contributions généreuses pour la future chapelle vont inciter Mgr Langevin à accepter cette proposition et à décréter officiellement la construction. Ainsi, la petite chapelle pouvait recevoir ses premiers pèlerins dès 1874. En octobre de la même année, Mgr Langevin demande à son frère Edmond, alors vicaire-général du diocèse, d'effectuer une enquête sur des guérisons qui se sont produites à la Pointe-au-Père depuis l'ouverture de la chapelle. L'enquête, conservée aux Archives de l'Archevêché de Rimouski, prouve que certaines guérisons ont eu lieu, du moins il y a là des récits de "miracles" qui sont mis en liaison avec le petit sanctuaire. Donc Pointe-au-Père montre, dès avant la création de la paroisse, son caractère de lieu de pèlerinages.

Sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1881, une autre requête parvient à l'Evêque; il s'agit cette fois d'une "requête de 40 francs-tenanciers demandant que leurs terres soient détachées de St-Germain de Rimouski et de Ste Luce et

érigée en paroisse séparée." (7) Après enquête sur les possibilités de paiement de ces propriétaires, Mgr Langevin érigea canoniquement le 30 mars 1882 la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père. L'abbé Majorique Bolduc, alors chapelain, en devenait le premier curé. Bien vite, la chapelle ne suffit plus aux besoins. On construisit alors une première église-sanctuaire; celle-ci fut inaugurée au cours de l'année 1884.

Quelle était à cette époque la population de cette paroisse? Une lettre adressée à Mgr Langevin par l'abbé Bolduc nous renseigne là-dessus:

Pour me conformer à désir de Votre Grandeur, j'ai l'honneur de lui transmettre l'Etat des âmes de cette desserte:

1. Il y a **241** âmes? 159 communicants et 83 non communicants.
2. Il y a **35** familles dont 18 cultivateurs et 17 emplacitaires.
3. Il y a actuellement **34** personnes absentes temporairement. Une dizaine sont dans les chantiers et les autres dans les manufactures des Etats-Unis ou de Cornwall Ont.
4. **Sur la population totale il y a 5 veufs et 14 veuves.** (8)

Dès lors, Pointe-au-Père devint "en quelque sorte le Beupré de la ville épiscopale de Rimouski." (9) En effet, à chaque année de nombreux pèlerins, provenant des quatre coins du diocèse, viennent s'y recueillir. Des **ex-votos**, les registres de la paroisse et les lettres reçues montrent que plusieurs guérisons s'y produisent.

Jusqu'en 1958, les installations de la fin du XIXe siècle avaient suffi pour accueillir les pèlerins. La première église devenue vétuste et devant les besoins grandissants on opta pour sa démolition et la construction d'un nouveau sanctuaire. Ce dernier fut inauguré en 1960.

Comme beaucoup de diocèses québécois, le diocèse de Rimouski s'est doté peu après sa naissance, d'un lieu de pèlerinage dédié à sainte Anne. Ainsi le diocèse pouvait, sur ce point, se comparer aux autres diocèses de plus grande importance dans la province.

2. Un exemple de mentalité religieuse populaire

Nous cernerons maintenant quelques aspects d'une mentalité religieuse populaire, qui fut autrefois commune à plusieurs générations de résidents tant du Bas Saint-Laurent que d'autres régions du Québec. Pour ce faire, nous nous arrêterons principalement sur les motivations et sur le déroulement du pèlerinage.

* **Le déroulement du pèlerinage**

Pour voir comment pouvait s'effectuer les pèlerinages nous avons fait appel au **Messageur de sainte Anne**, publié dès 1882, qui constituait un bon moyen de publiciser le pèlerinage. D'après ce que nous avons pu constater, la cérémonie a toujours été très simple et elle ne s'est à peu près pas modifiée depuis le début.

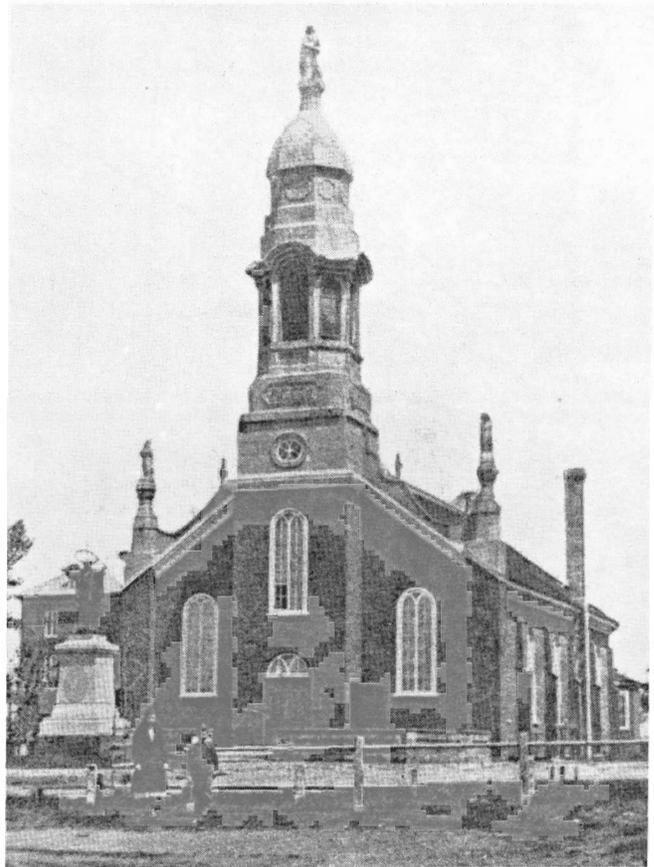


Confessions, messes, communions, prières individuelles près de la statue miraculeuse et vénération de la relique semblent demeurer les principales étapes du pèlerinage. Cependant, un avis publié en 1888 dans le diocèse de Rimouski nous renseigne davantage sur les grandes dispositions dans lesquelles devaient se faire les "pèlerinages à la Bonne Sainte Anne": (10) Premièrement, on accorde une grande importance à la préparation de ces pèlerinages en groupe. Il faut d'abord que les pèlerins soient avertis du pèlerinage plusieurs semaines avant la date fixée. Une nevaïne de prières doit précéder l'événement, prières faites à l'église paroissiale ou en famille. Il faut que les organisateurs montrent qu'il ne s'agit pas là d'une excursion de plaisir mais plutôt d'un voyage de piété. Toutes ces manifestations sont importantes car "il est prouvé par l'expérience que les pèlerinages ainsi pieusement préparés sont abondamment bénis." (11) L'exécution du pèlerinage se fait aussi scrupuleusement: prières et cantiques sont entonnés à haute voix tout au long du déroulement des cérémonies. Aucune distraction ne doit détourner les pèlerins de leurs exercices de piété. Le retour doit se faire paisiblement pour ne pas voir se "dissiper bien vite les bonnes impressions et les fruits du pèlerinage". (12) Longtemps après l'événement, le pèlerin doit remercier sainte Anne pour les grâces reçues et les bienfaits spéciaux qu'il a obtenus!

C'est là la description du cadre officiel dans lequel devait se faire un bon pèlerinage. En jetant un coup d'oeil sur un cas concret on peut voir que le déroulement de certains pèlerinages ne correspond pas tout à fait à l'énumération faite plus haut.

On se souviendra que les classe de Rhétorique et de Physique du Séminaire de Rimouski avaient l'habitude de faire chaque année leur pèlerinage à Pointe-au-Père. Pour savoir comment cela se passait, nous avons interrogé le chanoine Raoul Thibeault qui fit lui-même le pèlerinage étant étudiant et qui s'occupa par la suite de l'organiser alors qu'il fut successivement directeur de discipline et directeur spirituel des élèves de 1936 à 1965 au Séminaire de Rimouski. Voici une partie de son témoignage: (13)

- A.L. Mais est-ce que les autorités du Séminaire accordaient beaucoup d'importance au phénomène du pèlerinage, ou les étudiants étaient sensément libres de le faire?
- R.T. On était libre de le faire, c'était un peu la tradition. Ensuite, comme élève, dans le temps nous autres on était pensionnaires, c'était un avantage, un bonheur, que de pouvoir sortir, s'éloigner un



peu, après avoir été toute une année là, au Séminaire; puis on profitait de cette occasion pour faire ce voyage. Un partait le matin assez tôt, quand on partait à pied, à cinq heures et demie, parce qu'il y avait six milles; on arrivait, c'était entendu qu'on devait arriver pour sept heures. Le curé nous recevait, par un petit entretien, un petit sermon avant la messe; et puis là, à sept heures il y avait la messe du pèlerinage des élèves. On avait les deux classes: rhétorique et finissants.

.....
Après la messe, c'était le déjeuner qu'on apportait du Séminaire et la plupart du temps, le déjeuner, je me rappelle, on l'avait pris nous autres chez les Soeurs; il y avait un petit couvent à côté de l'ancienne église, le couvent St-Joseph tenu par les Filles de Jésus. Et puis elles nous recevaient toujours avec plaisir pour prendre le déjeuner sur leur table. Après le déjeuner on se rendait au quai, c'était le quai de la Pointe-au-Père dans ce temps là c'était plus important encore qu'aujourd'hui. (. . .)

- A.L. Comme ça le pèlerinage s'accompagnait de certaines distractions.
- R.T. Oui, il y avait un peu cette distraction là. On avait après la messe le déjeuner puis ensuite il y avait un salut de départ, salut du Saint-Sacrement à dix heures. Or aussitôt après c'était le retour au Séminaire, on revenait pour le dîner, parce que c'était l'avant-midi.
- A.L. Mais la cérémonie, lorsque vous étiez étudiant, est-ce qu'on vous recevait de manière particulière ou c'était comme tous les pèlerinages qui se faisaient à sainte Anne, messe, etc.?
- R.T. Particulière. . . oui. . . vois-tu, il y avait la messe aux intentions, les élèves eux-mêmes faisaient le chant, puis la communion, il y avait aussi un ser-

mon de circonstance par le curé fait spécialement pour les élèves.

A.L. Puis il y avait la relique. . . ?

R.T. Oui, la vénération de la relique, ça c'était à la fin après le salut du Saint-Sacrement, c'était le baiser du départ. (14)

Ce récit illustre, à sa manière, la façon un peu particulière dont se faisaient les pèlerinages des collégiens jusqu'à tout récemment.

Disons ici que le sanctuaire de Pointe-au-Père a toujours été considéré comme le lieu de pèlerinage diocésain et qu'il n'a jamais dépassé ce cadre ou ses frontières dans le recrutement de sa clientèle, même si on peut constater que beaucoup de gens viennent d'en dehors du diocèse. Des statistiques pourraient le prouver. Par exemple, en 1888, on peut établir que près de 10,000 personnes avaient visité le sanctuaire cette année-là; alors qu'à la fin des années cinquante il recevait plus de 25,000 personnes. C'est donc dans les environs, dans le diocèse de Rimouski, que se recrutent les pèlerins.

Nous venons de voir que le pèlerinage n'était pas toujours le lieu d'une manifestation de piété sans borne. Demandons-nous maintenant quelles en sont les principales motivations.

* Les Motivations

Selon un texte de 1877, que nous attribuons à monsieur J.W. Miller, "on voit les chers pèlerins, les uns, vêtus avec tout le luxe que procure la fortune, les autres des misérables haillons de la pauvreté, se partager le modeste édifice mêlés, confondus dans une muette et ardente prière." (15) Si on se fie à ce texte ce n'est pas la situation matérielle des gens qui orienterait la piété envers sainte Anne et la venue à Pointe-au-Père.

Pour Mgr Parent,

on allait courageusement à sainte Anne comme à la source de toute bonté et de la plus grande puissance, les uns pour la remercier des grâces signalées qu'ils avaient reçues, les autres pour la solliciter d'intervenir en leur faveur, soit dans la maladie, soit dans les difficultés, et, dans tous les cas, on en revenait consolé, fortifié, souvent même exaucé au-delà de ses désirs. (16)



Sainte Anne thaumaturge n'est pas non plus sans attirer les fidèles: malades, infirmes, nécessiteux, etc. venaient, comme l'a souligné précédemment Mgr Parent, à Pointe-au-Père dans le but d'un soulagement, sinon d'une guérison complète.

Nous donnerons un autre exemple de motivation. C'est, encore une fois, avec le chanoine Thibeault que nous tenterons de voir quelles étaient les préoccupations des élèves du Séminaire lors de leurs pèlerinages à Pointe-au-Père.

A.L. Comme Directeur de discipline ou Directeur des élèves, est-ce que vous vous occupiez de rappeler aux étudiants leurs devoirs spirituels ou vous les invitiez au pèlerinage?

R.T. Oui, vois-tu, ça rentrait, tout ce qui pouvait entrer dans l'ordre de discipline, de règlement, comme on appelait, ça c'était le Directeur; le Directeur lui-même faisait ses conférences; Ce n'était pas tout à fait les conférences spirituelles du Directeur spirituel, il y avait le Directeur spirituel qui, vois-tu, venait à l'étude pour donner au point de vue spiritualité. Le directeur des élèves parlait beaucoup de spiritualité, de discipline, de règlement, tout ça, et puis quand il s'agissait par exemple du pèlerinage, c'est encore le Directeur des élèves qui fixait la journée, l'heure du départ, le retour, tout cela c'était sous sa direction.

A.L. Donc vous présentiez aux étudiants l'opportunité de faire un pèlerinage. De quelle manière faisiez-vous cela?

R.T. Bien là c'était surtout au niveau piété, on les exhortait à faire une bonne fin d'année, on priait sainte Anne pour demander des grâces de succès aux examens; dans le temps on appuyait beaucoup sur cette demande de réussite et eu par l'intercession de Sainte, on avait une grande piété envers sainte Anne.

A.L. Est-ce que vous croyez que c'était une religion qu'on pourrait qualifier d'opportuniste, d'aller demander à sainte Anne la réussite de son baccalauréat?

R.T. Bien, certainement. Vois-tu c'était la piété, c'était dans l'usage, dans les familles puis au Séminaire; tout ça, c'était des coutumes, et puis des bonnes coutumes hein. On pourrait peut-être en douter, dire on va faire ça, comprendre aujourd'hui ben ça se faisait par opportunisme ou opportunité comme ça. Non on y allait certainement avec piété, avec ferveur, avec confiance. (17)

C'est là un exemple d'intérêt profane même si, on peut le voir, l'intérêt spirituel n'y est pas absent. Cette description ne correspond pas tout à fait avec ce qui devait constituer un bon pèlerinage. Ce sont des éléments qu'il faut retenir si on tente d'expliquer de manière plus générale ce que signifie ce phénomène.

Conclusion

Ces détails montrent bien qu'il existe deux façons de comprendre le sentiment religieux: d'une part il existe une religion officielle qui formule et cherche à faire observer les dogmes et les exercices du culte. D'autre part, une religion dite populaire qui adapte et interprète à sa manière les lois de l'autorité ou de la hiérarchie d'une Eglise. Parfois, dans le cadre de cette dernière, on ira jusqu'à fabriquer des croyances originales qui sont soit rejetées tout simplement ou récupérées par la religion officielle.

Donc une religion populaire (ou les traits populaires d'une religion) a pour objet une plus grande intégration au processus divin, le plus souvent éloigné du quotidien des acteurs. Il s'agit d'une humanisation d'un dieu "pour le sentir plus proche. . ." (18). On crée ainsi un lien entre le sacré et le profane qui se veut une sécurisation de l'homme face aux forces devant lesquelles il se sent impuissant. Même dans notre monde de sciences et de techniques, cette vulgarisation du divin est toujours présente. C'est l'exemple que nous a fourni l'étude des pèlerinages de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père.

Antonio Lechasseur, étudiant
Université du Québec à Rimouski
mars 1976

1. Romain Roussel, **Les pèlerinages**, Paris, PUF, 1972, p. 123.
2. Alphonse Dupront, "Pèlerinages et lieux sacrés", dans **Encyclopaedia Universalis**, Paris, EU, 1972, volume 12, p. 729.
3. Nive Voisine et al., **Histoire de l'Eglise Catholique au Québec**, Montréal, Fides, 1971, p. 72.
4. "Mandement des évêques de la province ecclésiastique de Québec promulguant le bref qui nomme Sainte-Anne patronne de la dite province" (19 juin 1877), dans H. Têtu et C.-O. Gagnon, **Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec**, Québec, A. Côté et Cie, 1890, (nouvelle série, volume deuxième), p. 31.
5. L'expression est de Nive Voisine, **Op. Cit.**
6. **Le premier Concile plénier de Québec [10 septembre — 1er novembre 1909]. Travaux préparatoires — séances solennelles — fêtes religieuses et civiques — allocutions**, Québec, Imprimerie de l'"événement", 1910, p. 142-144.
7. Requête intitulée comme tel dans les dossiers des Archives de l'Archevêché de Rimouski.
8. Archives de l'Archevêché de Rimouski, Majorique Bolduc à Mgr Langevin, 1882. (Dossier de Pointe-au-Père).
9. Charles-Eugène Parent, **Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents**, (16 juin 1958), Rimouski, (S.ed.), 1950-1967, volume I, p. 373.
10. Jean Langevin, **Mandements et circulaires**, 9 mai 1888, 3 p.
11. **Ibid.**, p. 2.
12. **Ibid.**, p. 3.
13. Il nous a semblé préférable de livrer ici ce témoignage tel qu'il nous a été donné dans le but de lui conserver tout son vivant et son pittoresque.
14. Entrevue avec monsieur le chanoine Raoul Thibeault, le 25 novembre 1975, réalisée par Antonio Lechasseur. L'enregistrement de cette discussion est conservé dans les dossiers de la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent.
15. J.W. M. (J.W. Miller ?) "Les pèlerinages", **Le Nouvelliste de mouski**, 2 août 1877, (p. 2).
16. Charles-Eugène Parent, **Op. Cit.**, p. 374.
17. Chanoine Thibeault, **Op. Cit.**
18. Michel Meslin, "Le Phénomène religieux populaire", dans Benoît Lacroix et Pietro Boglioni, ed. **Les religions populaires. Colloque International 1970**, Québec, Presses Universitaires Laval, 1972, p. 5.



AUX AMIS DE L'HISTOIRE REGIONALE

Vous êtes des amis de la Société d'Histoire du Bas Saint-Laurent, alors pourquoi ne pas souscrire soit par un renouvellement d'abonnement (s'il y a lieu) ou par le recrutement de nouveaux abonnés. Ainsi vous deviendrez membre de la Société et vous recevrez la revue.

**COUPON D'ABONNEMENT A LA REVUE D'HISTOIRE
DU BAS SAINT-LAURENT**

Tarifs annuels (trois numéros):
Régulier ou travailleur: \$5.00
Etudiant: \$3.00
Institution: \$6.00
De soutien: \$25.00
A vie: \$100.00

Nom:

Adresse:

.....
Régulier () étudiant () institution ()
De soutien () à vie ()
Envoyez votre chèque ou mandat postal libellé à l'ordre de:
LA REVUE D'HISTOIRE DU BAS SAINT-LAURENT
Collège de Rimouski
60 ouest, rue de l'Evêché
Rimouski, P.Q.

**COUPON D'ABONNEMENT A LA REVUE D'HISTOIRE
DU BAS SAINT-LAURENT**

Tarifs annuels (trois numéros):
Régulier ou travailleur \$5.00
Etudiant: \$3.00
Institution: \$6.00
De soutien: \$25.00
A vie: \$100.00

Nom:

Adresse:

.....
Régulier () étudiant () institution ()
De soutien () A vie ()
Envoyez votre chèque ou mandat postal libellé à l'ordre de:
LA REVUE D'HISTOIRE DU BAS SAINT-LAURENT
Collège de Rimouski
60 ouest, rue de l'Evêché
Rimouski, P.Q.

\$1.50



Photographies: Collaboration du journal **Le Rimouskois**
et de Ernie Wells.